



Hebdomadaire
Paraît le vendredi
N° 2640
8 mars 2019
1,20 € • DOM: 1,80€



Prolétaires de tous les pays, unissons-nous!

lutte

ouvrière

UNION COMMUNISTE (trotskyste)

**Le journal
d'Arlette Laguiller**



Avec les travailleurs d'Algérie!

Ford
**Licenciés
pour le profit**

Page 12

Police
**La violence
de l'État**

Page 5

8 mars
**Pour les droits
des femmes**

Page 3

Avec les travailleurs d'Algérie!

Malgré la contestation qui s'est transformée, vendredi 1^{er} mars, en marée humaine dans toutes les villes d'Algérie, le régime persiste et signe: bien que grabataire et incapable de gouverner depuis des années, Bouteflika brigue un 5^e mandat.

La clique au pouvoir n'a manifestement pas pu s'entendre sur un successeur et elle s'est, de nouveau, repliée sur Bouteflika, son plus petit dénominateur commun. En guise de concession, celui-ci s'est engagé à raccourcir ce mandat en organisant une élection présidentielle anticipée. C'est se moquer du monde!

Une telle mascarade ne peut qu'attiser la colère et accentuer le sentiment d'humiliation qui a poussé le peuple algérien dans la rue. Et le fait est que, depuis l'annonce du dépôt officiel de la candidature de Bouteflika, les manifestations spontanées se multiplient.

Le combat engagé par le peuple algérien est difficile, mais il en a mené d'autres, à commencer par la lutte contre la colonisation française et pour l'indépendance. Et on ne peut que saluer le courage dont ont déjà fait preuve les centaines de milliers de femmes et d'hommes qui ont osé descendre dans la rue. Ils l'ont fait malgré les interdictions de manifester et le chantage du régime à la guerre civile.

Oui, le peuple algérien, avec sa jeunesse aux avant-postes, ne supporte plus le mépris de ce régime mafieux qui prend l'État pour son tiroir-caisse. Fort de ces premiers pas, il continuera de se battre, d'une façon ou d'une autre.

Mais, pour que le sort des classes populaires et de la jeunesse algériennes change réellement, il faut qu'elles fassent entendre leurs intérêts et leurs droits spécifiques de travailleurs.

Le gros des manifestants est constitué par la jeunesse qui, tout en étant éduquée et diplômée, se sait condamnée au chômage et à la misère si rien ne change. Il est constitué de travailleurs, de femmes au foyer, de chômeurs qui paient la crise au prix fort. Avec l'inflation et la dévaluation du dinar, tous sont confrontés à l'effondrement de leur pouvoir d'achat. Le salaire minimum équivalant à 130 euros mensuels ne permet pas de vivre et s'ajoute aux difficultés de la vie quotidienne.

Au-delà des mots d'ordre de liberté et de démocratie, de plus en plus de gens se demandent ouvertement où va l'argent du pétrole et pourquoi autant de misère et de

chômage. Répondre à ces questions, et se battre pour que chacun ait un emploi et un salaire décent qui suive l'inflation, est indispensable. Sans cela, la démocratie et la liberté resteront des mots creux pour la grande majorité des classes populaires.

Bien des catégories sociales se mêlent dans cette contestation, et des intérêts différents, voire opposés, s'y expriment. Avocats, journalistes, étudiants, militants islamistes et même affairistes militant pour leur business, chacun défendra ses intérêts. Et il y a le petit jeu des politiciens. On voit comment certains opposants, hostiles dans un premier temps aux manifestations, s'en revendiquent désormais pour se hisser au pouvoir.

Les intérêts des exploités ne peuvent être défendus que par les travailleurs eux-mêmes. C'est vrai là-bas comme ici. Cette contestation peut et doit être le premier pas pour cette prise de conscience. Oui, les travailleurs peuvent collectivement changer leurs conditions de vie et de travail et offrir à la société un autre avenir.

Ceux qui se révoltent en Algérie sont nos frères et nos sœurs. Nous sommes liés à eux par des liens familiaux et amicaux parce qu'une partie de la classe ouvrière de France est composée de travailleurs originaires du Maghreb. L'Algérie, si longtemps colonisée par la France impérialiste, comme la Tunisie et le Maroc, continue d'ailleurs toujours de faire les beaux jours du grand patronat d'ici. C'est la raison pour laquelle le régime autoritaire algérien convient parfaitement au gouvernement français.

Ce sont aussi nos frères et nos sœurs parce qu'ils appartiennent au monde du travail. Si des raisons politiques propres à l'Algérie les ont poussés à agir, le combat qu'ils ont à mener pour garantir leurs conditions d'existence est celui que doivent mener les travailleurs de tous les pays.

En Algérie, la domination d'une coterie de généraux et de bourgeois passe par le contrôle de l'État qui lui permet d'accaparer la rente pétrolière. En France, la grande bourgeoisie, les Arnault, Peugeot, Dassault et Cie, s'enrichit en dominant les grands groupes industriels et financiers. Mais les uns comme les autres prospèrent sur l'exploitation des travailleurs des deux côtés de la Méditerranée.

Alors, puisse la lutte du peuple algérien être porteuse de perspectives pour les travailleurs!

Au sommaire

LEUR SOCIÉTÉ	
8 mars: pour le droit des femmes	3
Retraites: partir tôt, une nécessité	3
Égalité: urgent de ne rien faire	3
Macron et les nationalistes européens: les deux faces de la médaille	4
Porte-avions	4
Grand débat: des témoignages qui n'intéressent pas le pouvoir	5
Police: violence de l'État	5



Fichage des étrangers: répression contre les mineurs	6
Juppé-Macron: au service des mêmes maîtres	6
Migrants à Calais: une action désespérée	6
L'ivresse du gendarme	6
Automobile: pollueurs et maîtres-chanteurs	7
Gafa: comment taxer des capitalistes sans leur nuire	7
Prix de l'essence: Total profit	7
Distributeurs de billets: rendez l'argent	7
Accouchement à Die: chronique d'une mort annoncée	11

Ehpad Maisons-Alfort: des conditions indignes	11
Hôpital de Laon: fermeture d'un service de soins intensifs	11
Des maisons de champagne assoiffées de profits	12
Yvelines: la campagne mazoutée	13

DANS LE MONDE	
Algérie: le mouvement populaire et les intérêts des travailleurs	8
France-Algérie: le silence des profiteurs	8



Centrafrique: des groupes armés à l'armée officielle	9
Argentine: les anti-avortement s'en prennent aux fillettes	9
Arabie saoudite: l'argent blanchit tout	9
Archipel des Chagos: l'impérialisme en accusation	16
Plastique: ne pas se tromper de pollueurs	16

ENTREPRISES	
Ford - Blanquefort	12
Bayer - Villefranche-Limas	12

Secteur sucrier	13
Cristanol - Bazancourt	13
Air France - KLM	14
Nièvre: Monopoly capitaliste	14
Conforama	14
CKB-TE - Allonnes	15
PSA - Rennes	15

IL Y A 100 ANS	
Mars 1919: la fondation de l'Internationale communiste	10

AGENDA	
Fêtes	3

ÉLECTIONS EUROPÉENNES	
Communiqué de Nathalie Arthaud, tête de liste de Lutte ouvrière aux Européennes	4
Réunions publiques	16

8 mars : pour le droit des femmes

La journée du 8 mars est l'occasion d'une multitude d'initiatives en faveur du droit des femmes dans le monde et en France, auxquelles Lutte ouvrière apporte son soutien.

L'an dernier à cette même date, des millions de femmes avaient manifesté en Espagne pour dénoncer la violence masculine. Au-delà de la sphère domestique, elles visaient en particulier la violence patronale, les travailleuses étant non seulement les moins bien payées mais les premières licenciées. L'initiative d'appeler les femmes à la grève a été reprise cette année en Belgique par des associations féministes soutenues par certains syndicats, en y ajoutant l'arrêt des tâches domestiques qui doublent bien souvent la journée de travail des femmes.

Dans un monde ravagé par la crise, la dégradation de la situation des femmes est révélatrice des reculs engendrés par le maintien de cette société. Exploitées systématiquement, enfermées dans la sphère domestique, traitées comme mineures à vie, victimes de viols généralisés dans les zones de guerre, vendues comme esclaves y compris sexuelles sur de nombreux continents, tel est le lot de la majorité des femmes de la planète.

Même dans les pays développés si fiers qu'ils prétendent appliquer des droits égaux, le droit des femmes

régresse. Ce n'est pas seulement une inégalité sociale, avec en France des salaires inférieurs de 30 à 40 % à celui des hommes, des retraites représentant 60 % en moyenne de celles des hommes, une précarité encore plus généralisée. C'est aussi la violence sociale du quotidien, qui va bien au-delà du harcèlement de rue. Une femme sur quatre est victime ici de violence domestique, une sur trois subit une tentative de viol au cours de sa vie. Et tous les trois jours une femme meurt sous les coups de son compagnon.

Les gouvernants ne sont jamais avares de déclarations solennelles sur la nécessaire égalité homme-femme. Mais dans les faits ils réduisent même les

maigres moyens des associations venant en aide aux femmes victimes de violence. En organisant la fermeture des centres pratiquant l'interruption volontaire de grossesse par simple souci d'économie ils privent les femmes même du droit élémentaire à disposer de leur corps.

La lutte pour l'égalité entre femmes et hommes fait partie du combat pour l'émancipation de l'humanité tout entière, c'est un des fondements du programme socialiste. C'est à l'initiative de Clara Zetkin qu'en 1910 la II^{ème} Internationale fit du 8 mars une journée de lutte pour le droit des femmes, pour le droit de vote bien sûr mais aussi pour l'accès au travail avec des salaires égaux à ceux des hommes.

C'est la révolte des femmes des quartiers populaires de Petrograd qui déclencha le 8 mars 1917 (23 février dans le calendrier en vigueur alors en Russie) la révolution qui allait provoquer la chute du tsar. C'est l'Union soviétique révolutionnaire qui officialisa cette journée à l'échelle internationale.

Le combat contre l'oppression des femmes est toujours autant à l'ordre du jour. Le sort intolérable qu'engendre le simple maintien du capitalisme à la moitié féminine de l'humanité suffit à montrer l'urgence d'en finir définitivement avec ce système.

Gilles Boti

À Paris, le rassemblement aura lieu place de la République à 15h 40.



Égalité : urgent de ne rien faire ?

À la suite d'un décret censé promouvoir l'égalité hommes-femmes, publié le 9 janvier dernier, les 1 400 entreprises de plus de 1 000 salariés en France avaient jusqu'au 1^{er} mars pour publier leurs résultats en matière d'égalité salariale.

Chaque entreprise doit déterminer une note sur une échelle de 100. Cinq critères sont pris en compte pour l'établir: les niveaux de salaire à poste et âge comparables, les augmentations, les promotions, les conditions au retour de congé maternité, et

la part des femmes parmi les dix plus hautes rémunérations. Les entreprises comptabilisant moins de 75 points sur 100 ont trois ans pour régulariser leur situation, sinon elles devront payer des amendes.

La législation antérieure à ce décret prévoyait déjà des amendes pour les patrons qui n'appliquent pas l'égalité salariale, et même la prison s'il est prouvé qu'ils ont récidivé. Mais ces lois ne sont jamais appliquées.

Quant au nouveau dispositif, il a, paraît-il, été plébiscité par les

directeurs des ressources humaines des grands groupes. Il n'impose strictement rien aux patrons et le plus choquant dans ce décret est bien que ce sont les dirigeants des entreprises eux-mêmes qui publient leurs résultats. Quitte à faire quelques contorsions, pour maquiller leurs chiffres de manière crédible.

Dans les faits, ce nouveau décret est tout sauf une arme supplémentaire pour lutter contre le sexisme au travail.

Aline Urbain

Retraites : partir tôt, une nécessité

L'âge moyen du départ en retraite pour les travailleurs du secteur privé a augmenté et atteint près de 63 ans, soit deux mois et demi de plus en un an, et cela en tenant compte des départs anticipés des travailleurs aux carrières longues ou souffrant d'un handicap qui, eux aussi, partent plus tard, après 60 ans.

Ce bilan fait par la Caisse nationale d'assurance vieillesse (Cnav) pour l'année 2018 n'a rien d'étonnant. Bien des travailleurs, dont la carrière est parsemée de périodes de chômage ou, pour les travailleuses surtout, d'arrêts pour élever les enfants, sont bien obligés de continuer à travailler, pour percevoir une retraite souvent bien insuffisante par rapport au coût de la vie.

L'âge légal de départ à 62 ans, que le gouvernement Macron jure de pérenniser, est donc déjà dépassé dans

les faits. Certes, des travailleurs bénéficient encore d'un régime spécial, à la SNCF, la RATP, dans les hôpitaux, etc. Ils ont eux aussi subi l'alignement sur les 42 annuités de cotisations pour toucher une retraite à taux plein, mais ils peuvent encore partir en retraite entre 52 et 58 ans. C'est ce régime, présenté comme un privilège, dont le haut-commissaire à la réforme, Jean-Paul Delevoye, a commencé à discuter avec les syndicats et le patronat.

Mais prendre sa retraite

à un âge où on est encore en bonne santé, avoir une pension qui permette une vie décente, avoir la possibilité de profiter de ses loisirs sans rogner sur la moindre dépense, ce n'est pas un privilège, cela doit être un droit pour tous les travailleurs. Et ce serait aux capitalistes qui les ont exploités de le payer.

Delevoye et le gouvernement semblent pour le moment préférer ne pas faire trop de vagues. Il y a la perspective des élections. Mais il y a eu aussi le mouvement des gilets jaunes, dont beaucoup de retraités ont fait partie. Cela ne peut qu'encourager les travailleurs à se préparer à résister à de futures attaques contre le système des retraites.

Sylvie Maréchal



Fêtes de Lutte ouvrière

Saint-Nazaire

Samedi 9 mars à partir de 16 heures

Alvéole 12 de la Base sous-marine

Débat avec Jean-Pierre Mercier à 18h

Beauvais

Dimanche 10 mars à partir de 11 heures

Espace Argentine - 15, rue du Morvan

Meeting avec Nathalie Arthaud à 12 heures

Macron et le nationalisme : les deux faces de la médaille

Mardi 5 mars, Macron a publié un appel aux citoyens européens, traduit simultanément dans toutes les langues officielles de l'Union. Moins de trois mois avant le scrutin, cette tribune constitue l'entrée en campagne du président et de la liste, pour l'instant sans tête, de son parti en vue de l'élection au Parlement européen.

Macron se pose en défenseur de l'Union européenne, et même de la civilisation, contre les nationalistes de tout crin qui voudraient la détruire. Il vise, sans les nommer, Le Pen en France, Salvini en Italie, Orban en Hongrie et les autres, puisque presque tous les pays membres de l'UE ont vu naître un parti d'extrême droite candidat aux responsabilités gouvernementales. Certains sont même déjà arrivés au pouvoir.

Macron tente d'expliquer ces progrès de l'extrême droite par la multiplication des fausses informations, donnant comme exemple la campagne politique qui a mené au Brexit. C'est un peu court car, si les nationalistes mentent bien comme des arracheurs de dents, ils spéculent sur des réalités comme le chômage et la dégradation générale

des conditions de vie, dont Macron ne souffle mot.

Il a donc recours à une fausse information de la plus belle eau, décrivant contre toute évidence l'UE en protectrice des droits sociaux. Sa seule proposition en matière sociale consiste en la mise en place d'un « salaire minimum européen, adapté à chaque pays et discutable tous les ans ». Si le salaire est différent dans chaque pays, on ne voit pas en quoi il serait européen ni ce que cela peut bien changer. Mais c'est évidemment le même président qui a refusé d'augmenter le seul salaire minimum qui soit de son ressort, le smic, et qui, sans discussion mais avec la bénédiction de tous les patrons, le maintient à un niveau qui ne permet pas de vivre.

Sur le plan politique, encouragé par ce que les

Contre le grand capital le camp des travailleurs

Communiqué de Nathalie Arthaud, tête de liste de Lutte ouvrière aux Européennes

Dans sa lettre aux Européens, censée lancer la campagne de son parti, Emmanuel Macron prône une « Europe qui protège ». Et qui faut-il protéger ? De qui ? Eh bien, comme les souverainistes qu'il prétend combattre, Macron explique qu'il faut se protéger des migrants et de la concurrence étrangère. Seule différence : quand les Le Pen et compagnie prétendent le faire à l'échelle nationale, Macron veut y parvenir à l'échelle européenne.

Les travailleurs ne se protégeront pas s'ils ne savent pas contre qui ils doivent se battre. Ils ont à se protéger de la rapacité des grands groupes et de la crise du capitalisme.

Rajouter des frontières n'obligera aucun groupe industriel et financier à

embaucher, augmenter les salaires et respecter les conditions de travail et de vie des salariés.

Macron et Le Pen veulent faire croire qu'ils représentent des options opposées, alors qu'ils défendent l'un comme l'autre une politique pour la bourgeoisie. Voter pour l'un ou l'autre, c'est voter pour nos exploités.

Dans les élections européennes du 26 mai, le monde du travail n'a pas à intérêt à se diviser en choisissant entre différents représentants de la bourgeoisie. Les travailleurs doivent mettre en avant leur droit à l'existence, c'est-à-dire le droit à un emploi, un salaire indexé sur les prix et une retraite décente.

le 5 mars 2019



commentateurs appellent le succès du grand débat, Macron propose d'en étendre le procédé à l'échelle continentale, sans plus de conséquences réelles évidemment qu'à l'échelle nationale.

Pour le reste, Macron se contente d'aligner les phrases habituelles sur l'Europe : elle doit être

démocratique, écologique et de progrès. Malgré tout, ce prétendu paradis démocratique doit fermer ses frontières aux migrants, qui peuvent bien se noyer en Méditerranée. L'Europe doit accroître les capacités de sa police, de sa douane, surveiller les frontières, etc. Tout cela existe déjà, certes, mais insister encore et toujours peut rapporter quelques voix à droite. surtout, seul point concret et faisant l'objet de négociations constantes, l'UE doit selon Macron augmenter son budget militaire, constituer une défense commune et, on le comprend entre les lignes, permettre à ses marchands de canons de faire pièce à la concurrence internationale. Il n'est pas besoin de gratter longtemps le politicien pour découvrir le représentant des fabricants d'armes.

Il y a bien longtemps que le cadre des frontières nationales telles que l'histoire les a léguées est dépassé. Il est dépassé pour l'économie qui s'organise à l'échelle mondiale et il est aussi dépassé pour les peuples. C'est ce qui a contraint les dirigeants européens à mettre en place l'Union européenne. Mais, au-delà des discours, cette Union se réduit en fait à un marché un peu unifié destiné à permettre aux grands groupes capitalistes de travailler à l'échelle d'un continent. Ces grands groupes tiennent à ce marché unique européen et Macron se veut leur avocat. Mais la situation

économique, le fait que le capital maintient ses profits en abaissant le niveau de vie des travailleurs, les tensions politiques que cela engendre, fissurent l'édifice qu'ils ont laborieusement construit. Le Brexit comme l'émergence des partis d'extrême droite dans les pays de l'Union sont des conséquences de cette impasse, en aucun cas un espoir pour les travailleurs d'en sortir.

Devant ces fissures, Macron se présente en sauveur de l'Union contre les nationalistes qui voudraient les élargir. Mais l'Union dont il parle, et à laquelle les nationalistes s'adaptent dès qu'ils arrivent aux affaires, reste celle du grand capital. Les véritables ennemis des travailleurs, derrière les politiciens et leurs discours mensongers, sont les capitalistes qui, unis comme séparés, aidés par Macron comme par Salvini ou comme ils le seraient par Le Pen, leur font durement payer la sauvegarde du profit.

Les travailleurs d'Europe, et bien au-delà, sont une seule classe sociale. Ils ont besoin de leur unité à l'échelle du continent et du monde pour abattre les frontières, les États et toutes les béquilles qui tiennent encore debout un système capitaliste dépassé. Cette unité se fera autour de la lutte pour leurs intérêts de classe, contre les Macron comme contre les Salvini et leurs semblables.

Paul Galois



L'Europe des travailleurs sera sans police aux frontières ni douanes intérieures.

Porte-avions : 42 000 tonnes de diplomatie

Le porte-avions nucléaire *Charles-de-Gaulle*, remis à neuf, est reparti pour quelques mois de navigation en Méditerranée et dans l'océan Indien, où la France s'est réservée une présence militaire.

Sous le nom d'opération Clemenceau 2019, le monstre d'acier et d'électronique va donc pouvoir faire prendre l'air à ses

2 000 habitants, sa vingtaine de Rafale, ses deux avions de surveillance Hawkeye et faire un tour du propriétaire du côté des Seychelles et des Comores, de l'île de La Réunion, de Mayotte, des îles Éparses et des Terres australes et antarctiques françaises (les TAAF).

Au programme figurent aussi quelques manœuvres

militaires, au Levant, en Égypte, en Inde ainsi qu'avec la marine japonaise. Cela fait partie des démarches commerciales à assurer auprès des clients des marchands de mort hexagonaux : 85 milliards d'euros de commandes en dix ans de par le monde, ça se mérite !

Viviane Lafont

Grand débat : des témoignages qui n'intéressent pas le pouvoir

En marge du grand débat lancé par Macron pour tenter de désamorcer la mobilisation des gilets jaunes, des associations caritatives comme le Secours catholique, Emmaüs ou le Samu social ont organisé leurs propres débats dans tout le pays. Ces débats ont rassemblé des milliers de participants, précaires ou migrants, venus exprimer leurs préoccupations vitales.

Les associations organisatrices témoignent du succès inattendu et de l'affluence à ces débats. Comme sur les ronds-points au début de la mobilisation des gilets jaunes, des travailleurs précaires sont venus expliquer leur révolte de devoir choisir entre manger, se chauffer, se déplacer ou se soigner ; dénoncer leurs conditions de logement indignes, où les enfants dorment sur un matelas pneumatique et où les chambres ne peuvent être chauffées. Des migrants ont affirmé qu'ils ne sont pas venus pour

profiter de la protection sociale ou de la solidarité nationale mais qu'ils « veulent travailler et contribuer à la vie de la société ». D'autres ont raconté comment, malgré le dispositif de l'aide médicale d'État, tant décrié par les politiciens de droite et d'extrême droite, nombre de médecins ou de dentistes refusent de les soigner. Des retraités sont choqués d'avoir été présentés comme des privilégiés par Macron, alors que leur pension est si faible qu'ils ne peuvent se déplacer pour visiter leurs petits-enfants. Beaucoup



Débat organisé par le Samu social à Paris le 27 février

d'intervenants dénoncent le manque de moyens pour les transports publics, en particulier à la campagne, ou la disparition des médecins de campagne.

Ces travailleurs précaires savent par expérience que l'État n'est pas à leur service. Ils l'ont dit : « Les actionnaires sont les patrons » ; « Ce sont les multinationales qui dirigent le monde, pas le gouvernement ».

Beaucoup ont dénoncé les partenariats public-privé

(PPP) pour gérer les autoroutes, les transports publics ou les Ehpad, qui sont autant de moyens d'arroser des entreprises privées avec l'argent public. Enfin les organisateurs soulignent qu'aucun débat n'a porté sur l'immigration ou sur les réformes institutionnelles, sujets agités par les politiciens pour faire diversion mais qui ne préoccupent pas les travailleurs précaires. Ils s'apprentent maintenant à faire remonter au

gouvernement les centaines de pages de comptes-rendus.

Au moins ces débats-là auront contribué à rendre publiques cette colère légitime et ces préoccupations vitales. Reste l'arnaque du grand débat à la sauce Macron : « Je vous écoute mais... cause toujours, je ne vais surtout rien changer ! » Et pour cause, lui, il est là pour servir les actionnaires, les grandes entreprises et les banques.

Xavier Lachau

Police : la violence de l'État

La liste des violences policières s'allonge à chaque manifestation.

Une information judiciaire vient tout juste d'être ouverte à propos du décès, datant du 2 décembre, d'une Marseillaise.

Cette octogénaire habitait au quatrième étage d'un immeuble et voulait fermer ses volets, pour se protéger des gaz lacrymogènes lors d'une manifestation. C'est alors qu'elle a reçu une grenade qui l'a gravement blessée à la tête. Conduite à l'hôpital, elle est morte lors de l'opération. Ces circonstances n'ont pas empêché le procureur de la République de Marseille de déclarer : « On ne peut pas établir de lien de cause à effet entre la blessure et le décès. »

Plus récemment à Toulouse, le 2 mars, un couple

d'un certain âge ne faisant pas partie des manifestants est arrivé à côté des CRS, qui ont poussé la femme au sol, puis son mari. La scène a été filmée par des témoins et des journalistes. Le procureur a expliqué que ces deux personnes plutôt âgées ont « proféré des insultes à l'encontre des policiers et l'une a tenté de dérober une grenade ».

Le même jour, à Toulouse, un hémiplegique en chaise roulante a reçu du gaz lacrymogène au visage. Souffrant de problèmes respiratoires, il était équipé

d'un masque de ski. Fatale erreur : « On m'a arraché mon masque de ski et on ne voulait pas me le rendre. Alors j'ai suivi le policier. Je voulais juste qu'il me le rende et rentrer chez moi », a-t-il déclaré. Mais il a été gazé.

Toujours le même jour, à Bordeaux cette fois, un député de la France insoumise qui quittait tranquillement la manifestation a été matraqué alors qu'il brandissait sa carte de député. « Les forces de l'ordre ont fait correctement leur travail. Je les soutiens totalement », a ensuite déclaré le préfet de Gironde.

Ces faits récents s'ajoutent au bilan de ces

derniers mois, fait d'yeux crevés et de mains arrachées. Selon un journaliste qui a effectué le recensement des violences, du début du mouvement à début mars on comptait 202 blessures à la tête, 21 éborgnés et cinq mains arrachées !

Manifestement, un certain nombre de policiers et de CRS ne se gênent pas pour cogner, utiliser des lanceurs de balles de défense et des grenades. Ils ne risquent rien car ils sont couverts par la justice et par les autorités, comme en témoignent les déclarations des procureurs et des préfets et par l'extrême lenteur de la justice dans le cas de Marseille.

En fait, les violences policières s'intègrent à la stratégie du gouvernement. D'un côté il y a le grand débat censé permettre de recueillir l'avis de la population, de l'autre il y a les violences du pouvoir pour effrayer et décourager les manifestants sous prétexte de lutter contre les casseurs.

Seulement, au rang des casseurs, il faut aussi compter les policiers. Macron a déclaré que « lorsqu'on va dans des manifestations violentes on est complice du pire ». C'est une menace adressée à tous ceux qui voudraient continuer à manifester.

André Victor

Juppé-Macron : au service des mêmes maîtres

Au cours d'un petit déjeuner le 28 février, Juppé a renvoyé l'ascenseur à Macron pour sa nomination au Conseil constitutionnel. Il a même démarré sa campagne électorale pour les européennes.

En expliquant qu'il souhaite que ces élections offrent « un vrai choix entre ceux qui croient en l'Europe, qui y croient vraiment, et ceux qui n'y croient

pas vraiment ou pas du tout », Juppé reprend exactement ce que dit Macron. Et quand c'est lui qui l'affirme, ce vieux routier de la droite dont Chirac avait dit qu'il était le meilleur d'entre eux, c'est encore mieux pour rallier au président une partie de l'électorat de droite. Surtout qu'en matière de cohabitation Juppé n'est pas un novice. Entre mars 1993 et

mai 1995, il était ministre des Affaires étrangères du gouvernement Balladur, sous la présidence de Mitterrand.

En faisant nommer Juppé au Conseil constitutionnel, Macron s'est donc offert un communicant. Pour 13 300 euros net par mois, à la charge de l'État et pendant neuf ans, c'est une bonne affaire.

Jean Sanday



RÉSEAU INTERNATIONAL

Fichage des étrangers : répression contre mineurs

Plusieurs associations dont l'Unicef, Médecins du monde, la Ligue des droits de l'homme, la Cimade, contestent un décret d'application de la loi Asile et Immigration entré en vigueur le 31 janvier, qui autorise le fichage des enfants et adolescents étrangers seuls.

Sous prétexte de soulager les départements, ce décret encourage les associations à collaborer avec la préfecture pour évaluer l'âge des adolescents étrangers, sachant que les moins de 18 ans sont censés être pris en charge par l'Aide sociale à l'enfance (ASE).

Déjà à l'essai dans quatre départements, le texte invite à étendre un fichier biométrique, collectant les empreintes digitales, les photos et l'état civil des enfants et adolescents étrangers. En

plus de généraliser la suspicion à leur égard, ce fichage risque de limiter l'accueil des adolescents étrangers car « le taux de reconnaissance de minorité peut varier de 9% à 100% » d'un département à l'autre, selon un rapport de l'Assemblée des départements de France du 15 février 2018.

Les services de la préfecture pourront également recourir au fichier des demandes de visa en Europe, Visabio. Or certains jeunes adolescents tentent, avant



Mineurs isolés à Nantes

d'entreprendre un voyage périlleux vers l'Europe, d'obtenir un visa d'entrée en se faisant passer pour des adultes. Ainsi Alpha, un Guinéen de 17 ans, apprenti dans le domaine agricole au Havre, a été placé en centre de rétention administrative le 7 février parce que la préfecture a retrouvé ses empreintes dans Visabio sous

une identité qui lui donne 34 ans. De visa, ni Alpha ni son grand frère qui s'était occupé des papiers n'en a obtenu. Il a rejoint l'Europe en zodiac, mais son grand frère, lui, est mort en mer.

En 2017, 25 000 mineurs étrangers ont été pris en charge par l'ASE, mais beaucoup d'autres sont laissés à la rue, dans une situation

précaire et dangereuse. Ce décret, qui prétend garantir la protection de l'enfance, cherche surtout, comme il est aussi écrit, à « lutter contre l'entrée et le séjour irréguliers des étrangers en France », quitte à rendre la vie de ces enfants et adolescents encore plus terrible et inhumaine.

Léna Pigalli

Migrants à Calais : une action désespérée

Samedi 2 mars au soir, une centaine de migrants se sont introduits dans l'enceinte du port de Calais après avoir forcé les grilles qui l'entourent, décidés à monter à bord d'un ferry qui venait d'accoster en provenance d'Angleterre. Plus de la moitié ont réussi.

Une grande partie des migrants ont quitté le ferry quand la police est intervenue. Celle-ci a inspecté le navire toute la nuit pour débusquer ceux qui se cachaient. 17 migrants ont refusé de descendre des cheminées où ils s'étaient réfugiés, alors que la tempête rendait leur situation périlleuse. Ils ont été délogés au matin. Une soixantaine ont été interpellés et placés en garde à vue.

Les militants associatifs qui aident les réfugiés savent que l'ambiance est très tendue actuellement, suite au démantèlement du campement chaque matin et à la pose récente de grillages sous les ponts de la ville et au niveau des échangeurs

autoroutiers, là où les migrants tentent de trouver un abri. Au mur et aux dizaines de kilomètres de doubles ou triples rangées de hauts grillages surmontés de barbelés existant déjà, on vient d'ajouter un nouveau mur de trois mètres de haut construit autour d'une station Total, pour empêcher les intrusions dans des camions. Comme l'a dit un migrant : « Les grilles ne nous empêcheront pas de passer ; on ne va pas faire demi-tour si près de notre but. »

Les déclarations des autorités ont rivalisé d'hypocrisie. Le président des sociétés d'exploitation du port, fier de ses clôtures sécurisées, a déclaré être étonné que des migrants aient pu

les franchir et dit que, forcé-ment, « l'opération avait été préparée par des passeurs ». Le président de région, de droite, Xavier Bertrand, a réclamé « de renforcer nos forces de l'ordre à la veille d'un Brexit qu'utilisent les passeurs pour promouvoir leur trafic », demandant à la justice « des sanctions exemplaires pour ceux qui s'introduisent illégalement dans les ports. » La maire LR de Calais, Natacha Bouchart, a elle aussi déploré la baisse du nombre de policiers, qui « met en péril les usagers du port », et a exigé de l'État « des réponses judiciaires fermes et des expulsions. »

Mais ce ne sont pas les passeurs qui poussent les migrants, c'est le désespoir. Comme l'a dit Christian Salomé, président de l'association Auberge des migrants : « Ils sont à bout ; alors ils tentent le tout pour le tout. » Ils sont des centaines chaque nuit à faire face à la police pour tenter

le passage. Peu réussissent, mais ils recommencent. Ils ne se découragent pas parce que, même si leurs chances s'amenuisent, ils reçoivent encore des messages de leurs amis parvenus en Angleterre. Depuis janvier, il y a eu une cinquantaine de tentatives de traversées de la Manche sur des embarcations de fortune, car les migrants sont déterminés à échapper à une situation sans issue.

Les politiciens qui demandent encore plus de répression ne font que rivaliser en démagogie en prenant pour cible les migrants. Le harcèlement policier quotidien et la multiplication des barrières en tous genres rendent leur vie insupportable. Cette politique vise à éviter la formation à Calais

d'un nouveau camp, analogue à celui de la Lande qui comptait 10 000 migrants avant son démantèlement en 2016, et à leur ôter tout espoir de passer. Mais les réfugiés continuent à errer dans le Calaisis. Ils sont actuellement entre 350 et 500, venus surtout du Soudan, d'Éthiopie, d'Érythrée, du Pakistan, d'Afghanistan, d'Irak et depuis peu d'Iran.

Ceux qui pointent la responsabilité des passeurs cherchent à masquer celle de l'État, qui impose aux migrants de survivre dans des conditions inhumaines, quand il ne réussit pas à bloquer leur arrivée. Ceux que la misère, la guerre ou la dictature ont chassés de leur pays ont pleinement le droit d'être accueillis dignement.

Correspondant LO



Refuge de Pont-Trouille, démantelé chaque matin

L'ivresse du gendarme

« Quand on tient à quelqu'un, on le retient », ce slogan de la sécurité routière n'a pas traversé l'esprit des quatre gendarmes qui ont bu tout l'après-midi du 26 février avec leur collègue et l'ont laissé prendre le volant sur une route nationale de l'Isère.

Les deux passagers dans la voiture desquels celle du gendarme ivre (avec 2,54 grammes d'alcool par litre de sang) s'est encastrée à toute vitesse sont morts. En comparution immédiate,

le chauffard-gendarme a écopé de trois ans de prison dont 18 mois avec sursis, pour homicide involontaire. Quant à ses collègues de beuverie, dont son passager, la rapidité du jugement les laisse pour l'instant en dehors de l'affaire.

On comprend l'indignation des enfants des victimes, qui ne doivent pas être loin de se demander si l'uniforme de ces dangers publics ne les a pas mis à l'abri des foudres judiciaires.

V.L.

Automobile: **pollueurs et maîtres-chanteurs**

Dans une interview au *Figaro* du 3 mars, Carlos Tavares, le PDG de PSA, a attaqué la décision du Parlement européen de réduire de 40 %, d'ici 2030 les émissions de CO² des véhicules utilitaires de moins de 3,5 tonnes. Il en a profité pour menacer les gouvernements de conséquences lourdes sur l'emploi.

Alors que le groupe PSA vient d'annoncer 3,3 milliards de bénéfices pour 2018, un record historique comparable à celui de Renault, Tavares ne se gêne pas pour affirmer que cette décision risque de mettre certains constructeurs à genoux, rien de moins !

« Une violence avec un V majuscule », un « diktat », un « vote contre l'industrie automobile » : les propos de ce PDG montrent au moins que lorsqu'il s'agit de défendre

leurs intérêts sonnants et trébuchants, les capitalistes ne lésinent pas sur les mots et savent sortir les griffes. Les industriels de l'automobile estiment que cette décision sur les émissions de CO² nuit à leurs intérêts. Alors ils se donnent les moyens de se faire entendre par les institutions, sans considération ou reconnaissance pour ceux qui les servent au jour le jour. Et ils ne sont aucunement gênés de faire passer leurs profits avant les

intérêts de toute la collectivité. Pour ces industriels, il n'est pas question de payer de quelque façon que ce soit pour améliorer la situation écologique. Alors, ils font du chantage afin que les gouvernants leur concèdent des cadeaux financiers supplémentaires.

Le groupe PSA a supprimé 27 000 emplois en sept ans rien qu'en France, mais cela n'empêche pas Tavares de s'en prendre aux institutions européennes, en évoquant la possibilité de licenciements massifs dans l'industrie automobile suite à leurs décisions. Ces dizaines de milliers d'emplois détruits ne sont dus ni à l'évolution de la production ni à des prétendues difficultés économiques,

mais seulement à la rapacité des actionnaires, qui ont engrangé des milliards en réduisant ainsi les effectifs et en accroissant la charge de travail.

Non seulement les capitalistes de l'automobile mènent la guerre aux travailleurs mais ils ont de grandes responsabilités dans la pollution de la planète. Qu'importe pour Tavares, qui évacue ces problèmes d'un revers de main. Le diesel ? « La société a décidé de tuer le diesel. Passons à autre chose », affirme-t-il sans état d'âme. Le scandale du dieselgate ? « L'Union européenne (...) ulcérée par l'affront de la tricherie, a fait un amalgame avec tout le secteur. » Présenter les constructeurs, qui

ont sciemment truqué les contrôles pour continuer à polluer à moindre coût, comme des victimes de harcèlement montre un aplomb solidement arrimé à une mauvaise foi hors catégorie.

Le problème de Tavares n'est pas l'écologie, on s'en doute. Mais ce n'est pas celui des institutions européennes non plus. Car cette décision sur la réduction des émissions de CO² n'est qu'un leurre et ne garantit aucunement que la pollution de la planète sera réduite. De ce point de vue, l'impact de la production de véhicules électriques ne sera pas plus contrôlé que celui des véhicules diesel dans le passé.

Marion Ajar

Gafa: comment taxer des capitalistes sans leur nuire



Préparation pour Amazon au dépôt de la société californienne Prime Now.

Bruno Le Maire, le ministre de l'Économie, a présenté au Conseil des ministres un projet de loi visant à faire payer un peu plus d'impôts aux grandes entreprises du numérique.

La nouvelle taxe instaurée vise directement ceux qu'on appelle les Gafa, pour Google, Amazon, Facebook et Apple, ainsi qu'une vingtaine d'autres entreprises. Il est de notoriété publique que ces entreprises s'organisent au travers de leurs multiples filiales internationales pour localiser leurs bénéfices dans les paradis fiscaux les plus avantageux pour elles. Ainsi, d'après Le Maire, elles ne paieraient en France que 9 % de leurs bénéfices au titre de l'impôt sur les sociétés. Cet impôt avait pourtant jusqu'à récemment un taux de 33,3 %, que le gouvernement vient complaisamment de baisser à 25 %.

De toute façon, les taux officiels n'existent que sur le papier pour les grandes entreprises, car de nombreux arrangements leur permettent de payer beaucoup moins. En 2010, le

pétrolier Total n'avait pas du tout payé d'impôt sur les bénéfices en France. Aux États-Unis l'année dernière, Amazon, réalisant pourtant un profit record de plus de 10 milliards de dollars, n'a pas eu à payer d'impôt sur les sociétés. Les réglementations fiscales sont écrites pour ne pas nuire à ces géants capitalistes.

Des États européens comme la France, ayant besoin de rentrées fiscales, s'agitent depuis plusieurs années sur la taxation des Gafa, surtout en paroles jusqu'à présent. Cela leur permet de montrer du doigt des multinationales américaines, et d'être bien plus discrets sur les pratiques fiscales de leurs concurrents européens. Toutefois certains États européens, comme l'Irlande ou les Pays-Bas, ont adapté leur législation fiscale pour attirer les sièges des Gafa et

refusent obstinément toute nouvelle taxation. Implicitement le gouvernement français, qui proclamait que son but était une taxe européenne, y renonce pour une taxe uniquement française et beaucoup plus modeste.

Or là aussi il renonce à ce qu'il avait annoncé auparavant : une taxe progressive sur le chiffre d'affaires réalisé en France, avec un taux passant de 3 % à 5 % pour les plus importants. La loi présentée par le gouvernement ne retient que le taux de 3 %. Et encore, car le produit de cette taxe sur le chiffre d'affaires sera déduit de l'impôt sur les bénéfices.

Si le gouvernement va jusqu'au bout, cette taxe Gafa rapportera au mieux 500 millions d'euros par an, mais des observateurs parlent plutôt de trois fois moins. L'affaire se réduit à une opération politique à propos de la taxation des géants du Net, pour presque rien comme rentrée fiscale.

Lucien Déroit

Prix de l'essence: **Total profit**

Le mouvement des gilets jaunes avait imposé que le gouvernement retire la taxe de 6 centimes par litre d'essence qu'il voulait mettre en place sous prétexte d'écologie. Mais ceux qui se sont mobilisés contre cette taxe expriment aujourd'hui leur colère en constatant que, depuis le début de l'année, les prix de l'essence et du gazole sont repartis à la hausse.

En deux mois, les prix du gazole et du super 95 ont grimpé respectivement de 7 et 5 centimes, malgré l'abandon de la taxe. Cette fois, la hausse des prix provient de l'augmentation du prix du baril de pétrole, et pas des taxes étatiques.

Évalué à 51 dollars en début d'année, le baril est monté aujourd'hui à 69 dollars. Mais, quels que soient ses cours, les compagnies pétrolières en profitent. Elles se gavent, aussi bien en exploitant les travailleurs du secteur qu'en rackettant ceux qui sont contraints d'utiliser leur automobile pour se rendre au travail.

Total avait déclaré des profits records en 2018 et en fera autant en 2019. Il ne suffit pas de protester contre les taxes, il faut surtout ôter aux sociétés pétrolières les moyens de s'enrichir aux dépens des consommateurs.

Aline Urbain

Distributeurs de billets: rendez l'argent!

Non contentes de fermer des centaines d'agences chaque année, les banques suppriment de plus en plus de distributeurs de billets, notamment dans les petits villages. Elles ne les jugent pas assez rentables.

C'est ce que veut faire le Crédit agricole dans plusieurs communes rurales de Corrèze, comme Vigeois, Sainte-Féréole ou Chamboulive. Dans ce dernier village, l'agence est fermée depuis plusieurs années, mais héberge toujours le distributeur. La banque juge qu'il n'y a pas assez de retraits d'argent pour justifier le maintien de cette installation.

La municipalité, le coude sous la gorge, a donc proposé de racheter le

local de l'ancienne agence, puis de le louer à un prix modique à la banque, seul moyen d'éviter que les habitants aient des dizaines de kilomètres à faire pour retirer de l'argent. Ce serait donc au maigre budget d'une petite commune d'un millier d'habitants de pallier la défaillance d'un groupe qui fait plus de quatre milliards d'euros de bénéfices !

Dans les petits villages comme ailleurs, les banques savent bien profiter des sommes, salaires ou revenus divers que les habitants sont obligés de faire verser sur leurs comptes, mais elles ne veulent pas leur donner les moyens de récupérer leur argent. C'est une arnaque pure et simple.

Daniel Mescla

Algérie : le mouvement populaire et les intérêts des travailleurs

Le Premier ministre algérien Ouyahia, pour tenter de juguler la contestation née après l'annonce de la candidature de Bouteflika à un cinquième mandat, a déclaré en guise d'avertissement : « Les citoyens ont offert des roses aux policiers, c'est beau, mais je rappelle qu'en Syrie ça a commencé aussi avec les roses. »

La menace a été vaine, puisque vendredi 1^{er} mars, d'un bout à l'autre du pays, d'Annaba à Oran en passant par Alger, des centaines de milliers de personnes, des familles, des jeunes, des travailleurs ont participé aux manifestations. Les cortèges dynamiques lui ont répondu que la violence n'est pas de leur côté. Sur les pancartes brandies par les manifestants on pouvait lire : « Pacifique », « L'Algérie n'est pas la Syrie », « Non au cinquième mandat ! », « Bouteflika dégage ! » ou « 20 ans ça suffit », « Système dégage ». Et en fin de journée les manifestants eux-mêmes ont nettoyé les rues après leur passage.

Le pouvoir pensait-il sérieusement désamorcer la contestation, en annonçant le 3 mars à ceux qui ne voulaient pas de cinquième mandat qu'il n'y en aurait pas de sixième ? En tout cas, cette nouvelle marque de mépris a mis la jeunesse dans la rue le soir même. Les campus se sont mis en grève, des manifestations importantes de la jeunesse étudiante et lycéenne ont eu lieu lundi 4 mars. Mardi 5, les enseignants rejoignaient les étudiants dans des cortèges encore plus importants. Le prochain temps fort, l'acte III



La manifestation du 1er mars.

selon l'expression utilisée désormais par les Algériens, était prévu pour le vendredi 8 mars.

Les mots d'ordre contre le cinquième mandat ont rassemblé tous les mécontentements, des couches sociales aux intérêts opposés, des chômeurs aux étudiants en passant par les avocats et jusqu'au milliardaire Issad Rebrab. Ce dernier, classé sixième fortune d'Afrique par le magazine *Forbes*, possède un patrimoine estimé à 4 milliards de dollars. Il accuse le pouvoir de l'empêcher de créer 100 000 emplois en bloquant ses projets. Il soutient le candidat Ali Ghediri, général-major à la retraite, et incarne une opposition libérale.

Après s'être démarqués des appels à manifester le 22 février, presque tous les opposants ont cependant participé à la manifestation

du vendredi 1^{er} mars. Face à l'ampleur de la contestation et des manifestations, ils ont, les uns après les autres, annoncé qu'ils ne se présenteraient pas : Louisa Hanoune du Parti des travailleurs, Abderrazak Makri du parti islamiste MSP, Ali Benflis du parti Avant-garde des libérés, ex-Premier ministre FLN qui, soit dit en passant, est à l'initiative de la loi qui interdit les manifestations à Alger. Parmi les six candidats déclarés, quelques-uns hésitent à participer à ce simulacre de démocratie. Certains ont été chahutés dans la manifestation. Ils sont tellement affaiblis et décrédibilisés que cela a offert un espace à la candidature fantaisiste de l'homme d'affaires Rachid Nekkaz, qui a suscité l'engouement des médias et d'une fraction de la jeunesse. En effet il se savait inéligible et a déposé la candidature de

son cousin !

Les soutiens à la candidature de Bouteflika se défilent peu à peu, à commencer par Ali Haddad, dirigeant du syndicat patronal FCE, équivalent du Medef. Des responsables locaux du FLN se désolidarisent aussi du cinquième mandat. Au sein de l'UGTA, syndicat lié au FLN, une dissidence se fait entendre. Face à la contestation, le pouvoir a pour l'instant fait preuve de prudence et évité de réprimer, soucieux sans doute d'éviter de provoquer une crise sociale et politique plus grande encore. À la recherche d'une solution de rechange, il tente de gagner du temps.

Les opposants de façade qui ont rallié le mouvement voudraient apparaître comme des solutions de rechange politique éventuelles pour la bourgeoisie. Les uns agitent le drapeau de l'islam,

les autres celui de la démocratie, sans oublier de mettre en avant le patriotisme algérien. Ils parlent de changement mais aspirent avant tout à assurer la continuité de l'État et de l'ordre social.

L'annonce de la candidature de Bouteflika a été pour la population la marque de mépris de trop. En mettant les masses populaires dans la rue, elle a ramené à la surface toutes les raisons de mécontentement face à une situation sociale qui s'aggrave. Ces questions ne seront pas résolues par l'élection d'un nouveau président, fût-il plus présentable que Bouteflika.

Seule la classe ouvrière algérienne, nombreuse, jeune et éduquée, peut, en luttant pour des objectifs qui lui soient propres, offrir une perspective au profond mécontentement social qui s'exprime.

Leila Wahda

France-Algérie : le silence des profiteurs

Les capitalistes français ont un intérêt très concret au calme social et à la continuité gouvernementale en Algérie. Ils en ont besoin pour la bonne marche de leurs affaires.

La France est le deuxième fournisseur et le troisième client de l'Algérie, pour respectivement 5 et 3,4 milliards d'euros. Le montant du capital français investi directement dans le pays est de 2,4 milliards d'euros. On y trouve quasiment toutes les grandes sociétés cotées à Paris : Engie bien sûr, qui est le principal acheteur de gaz naturel à la Sonatrach ; PSA

et exploite 1 000 ouvriers ; Renault 2000 ; Danone dispose de 30 % du marché du yaourt ; la BNP s'y est fait construire un siège en 2016 pour gérer ses plus de 2 milliards de chiffre d'affaires ; Castel y fabrique et distribue les boissons ; l'inévitable Vinci a construit le métro d'Alger ; Bolloré, Veolia, Total, Air liquide et tout le gotha du capital hexagonal

pressurent le peuple algérien, sous l'œil bienveillant et intéressé de la clique militaire au pouvoir.

Les accords d'Évian, signés au départ des troupes françaises, comprenaient des clauses organisant le maintien des intérêts des capitalistes français dans le pays. Elles ont été scrupuleusement respectées jusqu'à ce jour. La France, son gouvernement et ses investisseurs tiennent avant tout à ce qu'elles le soient encore demain.

Paul Galois



Dans l'usine Renault d'Oran.

Centrafrique : des groupes armés à l'armée officielle

Le 3 mars était proclamé à Bangui un nouveau gouvernement issu des accords négociés à Khartoum début février sous l'égide de la diplomatie française et de son allié tchadien.

L'idée de ces accords était d'octroyer des ministères à certains chefs des groupes armés qui ravagent le pays, dans l'espoir de les neutraliser.

Le prix payé n'est pour l'instant pas assez élevé pour les leaders des principaux mouvements, qui n'ont pas

attendu vingt-quatre heures pour se retirer, demandant au gouvernement de leur en donner plus. Ainsi Nourredine Adam, qui règne sur le nord-est du pays à la frontière du Soudan, n'a pas voulu se contenter des deux ministères octroyés à son mouvement, qualifiant cette proposition



Revue des troupes officielles.

de mascarade. Il en réclame maintenant huit, dont le poste de Premier ministre.

D'autres groupes armés

participaient déjà au précédent gouvernement mais en associant de nouveaux, bien plus menaçants, aurait pour Paris l'intérêt d'écartier autant que possible le risque d'un éclatement total du pays, voire d'un renversement du gouvernement à sa botte. Pour la population cependant ce serait toujours la même insécurité, ce dont se moque éperdument le gouvernement français. Les bandes armées jusque-là qualifiées de rebelles pourraient simplement revêtir un uniforme officiel pour continuer à rançonner les habitants, à brûler les villages, à violer les femmes, à tuer des enfants et à piller ce qui leur tombe sous la main. Elles pourraient être équipées des armes fournies par le gouvernement français à l'armée

centrafricaine. Quant aux nouveaux ministres, ils auraient simplement une couverture pour officialiser le pillage auxquels ils se livrent en tant que chefs de bande.

Débarquée en Centrafrique en décembre 2013, l'armée française en est repartie trois ans plus tard en laissant les troupes de l'ONU s'embourber dans le chaos qu'elle avait créé. Aujourd'hui, les dirigeants de l'impérialisme français en sont réduits à promouvoir l'arrivée au pouvoir de criminels et de tortionnaires pour conserver leur influence. Mais après tout, cela n'a rien de nouveau. Tous les dictateurs portés à bout de bras par les dirigeants français depuis l'indépendance ne valaient pas mieux.

Daniel Mescla

Argentine : les anti-avortement s'en prennent à des fillettes

Un scandale secoue l'Argentine. Deux fillettes de 11 ans et 12 ans, l'une à Tucuman, l'autre à Jujuy, se sont vu dénier leur droit à l'avortement. Les milieux catholiques anti-avortement, les réactionnaires de tout poil et les autorités se sont coalisés pour le leur interdire.

Une loi très limitative, datant de 1921, autorise l'avortement seulement en cas de viol ou de danger pour la mère. L'an dernier, dans une marée verte de la couleur de leurs foulards, des centaines de milliers de femmes se sont mobilisées pendant des mois pour exiger une loi autorisant l'avortement libre et gratuit. Elles ont gagné le vote des députés, mais elles ont été déboutées au Sénat par une poignée d'élus conservateurs. En effet les milieux réactionnaires avaient réagi et, à la tête de cette croisade anti-IVG, on trouvait le clergé catholique, décidé à empêcher que se répète la victoire obtenue par les femmes de la très catholique Irlande qui venaient d'obtenir le droit à l'avortement. Ses concurrents évangélistes étaient également mobilisés.

Deux lois, l'une sur le mariage pour tous et l'autre

sur la PMA pour tous, sont passées sans déclencher une telle levée de crucifix. Mais, malgré les scandales à répétition qui secouent l'Église catholique, les milieux réactionnaires restent mobilisés contre l'avortement.

La fillette de Tucuman a été violée par le mari de sa grand-mère. Elle avait invoqué son droit légal à avorter, mais les autorités locales ont multiplié les manœuvres. Le secrétaire à la Santé de la province a menti, assurant que la fillette voulait poursuivre sa grossesse et que ses 50 kilos permettraient que tout se passe bien. En fait, la jeune fille était internée dans une clinique, gardée par la police, sans soutien psychologique, et avait déclaré à huit reprises : « Je veux que vous m'enleviez ce que le vieux a mis dans mon corps. » Les médecins se réfugiaient derrière la clause de conscience,

tandis que l'évêque appelait les « gardiens des fœtus », les activistes anti-IVG, à se mobiliser devant la clinique.

Ce n'est qu'au bout de 23 semaines que les responsables de la clinique ont réalisé que la vie de la fillette était en danger. Une gynécologue appelée pour réaliser en urgence une césarienne a alors constaté que la jeune fille était très frêle, ne pesait pas le poids annoncé et était traitée comme une prisonnière. Le prématuré né le 27 février ne devrait pas survivre. La gynécologue n'en a pas moins été menacée de mort par les prétendus provies et elle a dû retirer ses enfants d'un collège catholique où ils étaient harcelés.

Dans la province de Jujuy où les milieux réactionnaires sont aussi actifs, une jeune fille de 12 ans a subi le même calvaire. Les femmes qui se sont mobilisées pendant des mois ont réagi en mettant en avant un nouveau slogan : « Fillettes, pas mamans ». Il devrait résonner, avec d'autres, dans les manifestations du 8 mars.

Jacques Fontenoy

Arabie saoudite : l'argent blanchit tout

Les représentants des différents pays de l'Union européenne avaient dressé une liste noire des pays à haut risque dans la lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme. Elle a été mise à la poubelle le 28 février.

Sept nouveaux pays y étaient en effet ajoutés, dont l'Arabie saoudite. Mais, selon un communiqué, la liste n'aurait pas été « établie dans le cadre d'un processus transparent et crédible, qui incite activement les pays concernés à prendre des mesures appropriées tout en respectant leur droit à se faire entendre ».

La raison véritable de ce renoncement est bien plus prosaïque. Cette initiative a en effet provoqué le courroux des États-Unis, qui dirigent le Groupe d'action financière (GAFI), un organisme intergouvernemental chargé précisément de vérifier la provenance et l'utilisation des capitaux qui transitent de par le monde. Mais elle a également contrarié l'Arabie saoudite. Dans une lettre, son dirigeant, Mohamed Ben Salman, a ainsi dénoncé sans rire le fait que cette liste « ne reflète pas la

véritable image des efforts nombreux [...] faits dans la lutte contre le blanchiment d'argent, le financement du terrorisme et la prolifération des armes ». Il est pourtant de notoriété publique que l'Arabie saoudite a financé à maintes reprises divers groupes djihadistes en Syrie et ailleurs, et qu'elle déploie tout son arsenal au Yémen, avec des conséquences catastrophiques pour la population.

Le vice-ministre saoudien des Affaires étrangères a menacé l'Europe, si elle persistait dans ses intentions, de « graves conséquences sur le commerce et les flux financiers ». Il n'en fallait pas plus pour faire reculer les gouvernements européens. Le vernis d'une prétendue moralisation des affaires ne doit tout de même pas menacer celles-ci.

Aline Rétesse



Manifestation pour le droit à l'IVG en Argentine.

Mars 1919 : la fondation de l'Internationale communiste

Le 2 mars 1919, il y a cent ans, à l'initiative du Parti bolchévique, plusieurs dizaines de représentants d'organisations révolutionnaires se retrouvaient à Moscou pour fonder une nouvelle Internationale révolutionnaire.

En octobre 1917, les bolcheviks avaient pris le pouvoir à la tête de la première révolution ouvrière victorieuse. Mais ces militants internationalistes ne limitaient pas leur combat à la seule Russie. Engagés dans un combat pour le renversement du capitalisme à l'échelle du monde, ils étaient déterminés à aider la révolution à s'étendre aux autres pays.

Dans l'Europe plongée depuis quatre ans dans la boucherie de la Première Guerre mondiale, les appels au soulèvement lancés par les bolcheviks rencontraient un écho dans de larges masses. À partir de novembre 1918, une véritable vague révolutionnaire déferla sur la moitié orientale de l'Europe. Les monarches régnant sur l'Allemagne et le vieil Empire d'Autriche-Hongrie furent contraints d'abdiquer. Dans ces pays, prenant exemple sur ce qui s'était fait en Russie, des travailleurs s'organisaient dans des conseils ouvriers, déterminés à mettre à bas les classes dominantes qui les avaient plongés dans la guerre. Il était urgent de créer des partis révolutionnaires et une organisation internationale capable de



La conférence de fondation de l'Internationale communiste.

constituer une direction politique de la lutte pour renverser la bourgeoisie et son ordre social.

La faillite de la II^e Internationale

Regroupés au sein de la II^e Internationale, les partis socialistes qui avaient prétendu incarner la lutte des travailleurs pour leur émancipation avaient montré leur faillite au début de la guerre, en août 1914. La grande majorité avaient alors rallié leurs bourgeoisies respectives et appelé les travailleurs à participer à l'effort de guerre.

Tirant les leçons de cette trahison, Lénine avait appelé dès ce moment à la création d'une nouvelle Internationale. Mais une grande partie des militants restés fidèles aux idées internationalistes et opposés à la guerre restèrent pendant plusieurs années encore liées aux partis socialistes, craignant de se retrouver isolés.

Au moment même où ils fondaient un parti communiste dans leur pays, en janvier 1919, et alors qu'ils avaient décidé de participer à la conférence appelée par les bolcheviks, des dirigeants révolutionnaires comme Rosa Luxemburg et Karl Liebknecht considéraient encore que la création d'une III^e Internationale était prématurée.

L'Internationale communiste est proclamée

Pour vaincre ces réticences, que le délégué allemand exprima dès le premier jour du congrès, les bolcheviks s'appuyèrent sur l'enthousiasme de la majorité des autres participants. Témoinant de ces sentiments, le délégué du jeune Parti communiste autrichien déclara : « *Nous sommes partis de Vienne pour Moscou il y a dix-sept jours. Nous avons fait tout le voyage avec des compagnons ouvriers, sur des tenders, dans des locomotives, sur des tampons, dans des wagons à bestiaux, à pied à travers les lignes des bandes de brigands ukrainiens et polonais, en danger de mort permanent, mais avec cette idée : nous voulons, nous devons aller à Moscou et rien ne doit nous empêcher d'y parvenir.* »

Les militants qui fondaient l'Internationale communiste étaient conscients qu'une course de vitesse était engagée face à la coalition des bourgeoisies impérialistes, dont les armées réprimaient les soulèvements populaires et tentaient de venir à bout de la révolution russe. Être capable de construire une véritable « Internationale

de l'action révolutionnaire » était indispensable pour déjouer les manœuvres et les mensonges des partis socialistes, qui mettaient l'influence qu'ils avaient conservée parmi les travailleurs au service de la défense de l'ordre bourgeois.

Durant les débats consacrés à la rédaction du programme de l'Internationale communiste, les dirigeants bolcheviks s'attachèrent à faire connaître et à discuter les leçons à tirer de la révolution russe. « *Une des tâches essentielles pour les camarades des pays d'Europe occidentale, déclarait Lénine, consiste à expliquer aux masses la signification, l'importance et la nécessité du système des conseils.* » Les militants devaient se fixer l'objectif de « *répandre et organiser les soviets parmi les ouvriers de toutes les branches de l'industrie, parmi les soldats et les marins, et aussi parmi les salariés agricoles et les paysans pauvres* » et gagner la majorité au sein de ces soviets.

Au terme de ce premier congrès de l'Internationale communiste, Lénine et ses camarades savaient qu'ils n'avaient fait que planter un drapeau. L'Internationale n'avait encore pas d'appareil et très peu de sections. En fait, la lutte pour constituer des partis révolutionnaires ne faisait que commencer.

L'IC aux mains de la bureaucratie

Dans les années qui suivirent, des partis communistes se constituèrent dans de très nombreux pays. L'Internationale communiste s'adressa aux peuples colonisés pour les appeler à rejoindre le combat du prolétariat pour renverser

l'impérialisme. Mais, dès 1920, le reflux de la vague révolutionnaire commença à se faire sentir et la prise du pouvoir par les travailleurs ne fut déjà plus à l'ordre du jour dans la plupart des pays d'Europe.

Ensuite, avec la dégénérescence bureaucratique de l'État soviétique, l'Internationale devint de plus en plus un instrument au service des intérêts exclusifs des maîtres du Kremlin. S'adaptant aux différents virages politiques impulsés par Staline en fonction des nécessités de sa diplomatie, elle cessa d'être un facteur révolutionnaire et fut au contraire utilisée pour étrangler la révolution espagnole entre 1936 et 1939. Mais, malgré toutes les trahisons de sa direction, son existence rappelait encore que les partis communistes étaient nés pour combattre pour la révolution mondiale. En gage de bonne volonté à l'égard de l'impérialisme, les dirigeants de la bureaucratie soviétique finirent par la dissoudre officiellement en 1943.

Tant qu'elle fut dirigée par des militants animés par des idées révolutionnaires, de 1919 à 1922, l'Internationale communiste était la première tentative de créer le parti mondial de la révolution, indispensable au prolétariat pour mener victorieusement sa lutte contre la bourgeoisie à l'échelle internationale. Créer un tel parti reste l'objectif de tous ceux qui combattent pour que les travailleurs parviennent à renverser totalement le capitalisme et à réorganiser la société, en la débarrassant enfin de l'exploitation et de toute forme d'oppression.

Marc Rémy



**Тов. Ленин ОЧИЩАЕТ
ЗЕМЛЮ ОТ НЕЧИСТИ.**

Lénine nettoie la terre de ses déchets.



Accouchement à Die : chronique d'une mort annoncée

Lundi 18 février, une femme demeurant à quelques kilomètres de Die, dans la Drôme, a perdu son bébé, mort-né au terme de huit mois de grossesse.

Le jour même, en fin de soirée, son compagnon avait appelé les secours alors qu'elle se sentait mal. De son domicile, les pompiers l'avaient transportée à l'hôpital de Die où, la maternité ayant été fermée, elle avait été admise aux urgences. Là, il fut décidé d'appeler un hélicoptère pour la transférer à la maternité de Montélimar, accompagnée par une sage-femme arrivée de Valence elle aussi en hélicoptère. À leur descente de l'appareil, à Montélimar, le cœur du bébé ne battait plus.

C'est à la toute fin de l'année 2017 que la maternité de Die a été fermée, après des dizaines d'années de mobilisation, de manifestations, de protestations de la population, y compris de plaintes de futurs parents pour mise en danger de la vie d'autrui. Si elle échappa un temps à la fermeture au nom de l'éloignement géographique de Die, la maternité fut définitivement fermée au prétexte que l'établissement réalisait moins de 300 accouchements par an et que c'était un problème de sécurité. La Cour des comptes parlait alors d'une fermeture « inévitable et nécessaire ». Quant à la ministre de la Santé, Agnès Buzyn, elle promettait « une bonne prise en charge des femmes enceintes ».

Cette règle, selon laquelle les maternités effectuant moins de 300 accouchements par an doivent être

fermées parce que n'offrant pas le niveau de sécurité requis, date de plus de vingt ans. Elle ressort et elle ressort à chaque projet de fermeture, assortie de l'argument selon lequel « la proximité n'est pas un gage de sécurité ».

Bien sûr, la proximité n'est pas en elle-même et à elle-seule un gage de sécurité ! Le seul gage de sécurité pour les femmes qui accouchent et les enfants qui naissent, ce sont des personnels compétents et en nombre suffisant, associés à des matériels innovants et modernes, c'est-à-dire des moyens financiers. Or, la machine à faire des économies sur tous les services publics produit depuis des décennies exactement l'inverse.

Les arguments de sécurité répétés à l'envi sont une fausse barbe qui tente de masquer que ce sont d'abord et avant tout des critères d'économies, de rentabilité financière qui président aux restructurations hospitalières et aux fermetures de maternités qui y sont associées. On en est même à faire des enquêtes statistiques pour déterminer le prix de revient du bébé selon la structure dans laquelle la maman accouche !

Dans un monde riche de connaissances, de découvertes et de progrès, associer le mot santé au mot rentabilité relève de la folie.

Sophie Gargan

Les labos pharmaceutiques se soignent bien

Au fil des années, des médicaments ne sont plus remboursés par la Sécurité sociale tout en continuant à être vendus.

Selon une étude du ministère de la Santé, ces médicaments augmentent alors de 39% en moyenne !

Ce sont pourtant les mêmes médicaments, déjà amortis.

Mais ce sont les mêmes capitalistes aussi. Et ils sont moins soucieux de la santé des patients que de tirer du profit de la vente de ces médicaments.

Ehpad Maisons-Alfort : des conditions indignes

Les aides-soignantes de l'Ehpad « Le temps des roses » ex-Tiers Temps, à Maisons-Alfort dans le Val-de-Marne, ont fait grève jeudi 28 février pour empêcher le licenciement d'une de leurs collègues.

Après une journée mouvementée, la direction a finalement fait marche arrière et annulé la mise à pied conservatoire. Dès le matin, la direction avait fait appel à la police pour évacuer la salariée et tenter d'impressionner ses camarades qui s'étaient mises en grève pour la soutenir.

La direction avait monté une affaire de toutes pièces pour se débarrasser de cette travailleuse, l'accusant d'avoir giflé une de ses collègues et amies ! C'est tellement faux que celle-ci s'est mise en grève avec elle et les autres collègues en disant que si elle ne travaille pas, personne ne travaille.

En fait, il s'agit pour la direction de faire taire les personnes qui résistent à sa tentative de réduire les effectifs. Une grève avait déjà eu lieu le 1^{er} février à la nouvelle qu'un poste était supprimé. La grève avait empêché cette suppression,

mais la direction n'a pas pour autant renoncé à ses objectifs et depuis la situation est tendue. Elle essaye de mettre en place la nouvelle organisation, avec un effectif réduit et une répartition du travail entre les salariés restants.

Dans cet Ehpad, comme dans beaucoup d'autres, le personnel travaille en sous-effectif chronique avec des amplitudes horaires éreintantes : quatre aides-soignantes pour 66 résidents, le ratio journalier est de moins de 0,2 alors que la CGT revendique un soignant par résident.

Les salariées se retrouvent seules pour assurer les soins et le déplacement de personnes très dépendantes. Malgré tous leurs efforts, le travail n'est pas assuré comme il devrait l'être dans le respect des résidents. Récemment une aide-soignante devant déplacer seule un résident

dépendant est tombée sous le poids, et a eu deux vertèbres cassées.

Cette organisation indigne du travail ne sert que les intérêts financiers du groupe, au détriment de la prise en charge des résidents, des conditions de travail et de la vie personnelle des salariés. Les résidents, leurs familles souffrent de cette situation d'effectifs insuffisants, d'économies sur les moyens alors qu'ils doivent payer 3 500 euros par mois (on vient même de supprimer les bouteilles d'eau pour les résidents !)

Cet Ehpad est géré par la société privée québécoise Sedna appartenant au groupe français Domusvi, le deuxième dans la branche. Le marché de ces maisons de retraite, l'or gris, est un nouvel Eldorado pour les groupes financiers.

Avec le soutien de beaucoup de familles, les salariées de l'Ehpad restent vigilantes et mobilisées pour imposer des embauches et davantage de moyens.

Correspondant LO



Rassemblement lors de la grève du 1^{er} février.

Hôpital de Laon : fermeture d'un service de soins intensifs

L'agence régionale de santé des Hauts-de-France a décidé de fermer le service de soins intensifs de néonatalogie de l'hôpital de Laon dans l'Aisne.

Les nouveau-nés particulièrement fragiles, qui nécessitent des soins intensifs, devraient alors être transférés à Saint-Quentin, Reims ou Amiens, soit à moins de 45 km de Laon. Cela représenterait un risque pour

les nouveau-nés et rendrait difficile la présence des parents auprès de leur enfant. D'autant plus que beaucoup n'ont pas les moyens de se déplacer facilement.

Cette décision, qui supprimerait six postes d'infirmières, est d'autant plus choquante que l'activité du service a augmenté de 35% en cinq mois, ce qui montre son utilité pour la population. Le personnel a

interpellé le maire de Laon, l'agence régionale de santé, la ministre de la Santé, et réclame le maintien de ce service.

Les gouvernements qui se succèdent ferment des services en mettant la vie en danger. Cela uniquement pour des raisons d'économie. Il y a toutes les raisons de s'opposer à cette politique criminelle.

Correspondant LO

Ford – Blanquefort: **L'État avalise les licenciements**

Lundi 4 mars, l'État, par l'intermédiaire de la Direction régionale du travail (Direccte), a validé le plan social (PSE) présenté par Ford, autorisant donc celui-ci à licencier les 870 travailleurs de Ford Aquitaine Industries (FAI) et, dans la foulée, des centaines de prestataires et sous-traitants.

Le budget du PSE se monterait à 165 millions d'euros, ce que la presse économique, comme *Challenge*, a traduit par le fait que les salariés toucheraient chacun 190 000 euros. C'est un mensonge. En réalité, toute une partie du plan est destinée à payer les cabinets de reclassement et les organismes de formation plus ou moins réelle qui accompagneront les licenciés vers Pôle emploi. Seulement quelques dizaines de salariés seront reclassés dans l'usine GFT, voisine de Ford. Et un tiers des travailleurs de l'usine partiraient en pré-retraite avec 70% du salaire brut à condition d'être à sept ans de la retraite. Pour les autres, plus de la moitié des 870 travailleurs, ce sera

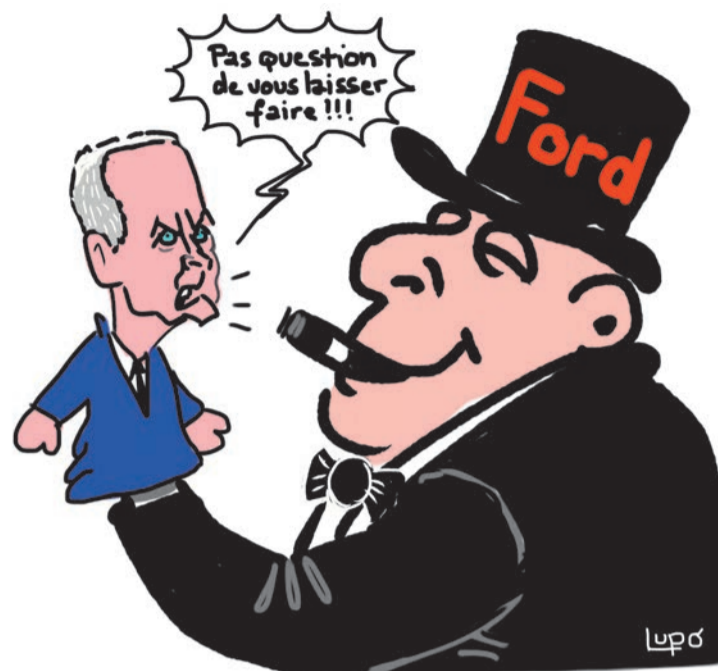
le chômage.

Ford ose vanter les conditions de départ de son plan. Mais les primes de départ légales et extra-légales, qui sont fonction de l'ancienneté, représentent deux à trois ans de salaire, congés de reclassement compris, bien loin des 190 000 euros dont parle *Challenge* ! Ces indemnités sont donc peu de chose, car à l'issue du reclassement, ce qui attend la plupart des licenciés, c'est Pôle emploi et pour longtemps.

Du côté du gouvernement, la comédie continue. Macron, en déplacement à Bordeaux le 1^{er} mars, a attaqué Ford pour son « cynisme ». Celui-ci est bien partagé puisque la Direccte, organisme étatique, ne s'est pas opposée au PSE. Le

ministre de l'économie, Bruno Le Maire, qui avait longtemps parlé de nationalisation temporaire de l'usine, l'exclut maintenant. Mais pour faire bonne figure, il réclame de Ford qu'il investisse dans la « revitalisation » du site 20 millions d'euros au titre du remboursement des aides publiques que l'entreprise a touchées entre 2012 et 2018. Ford n'a pas touché 20 millions d'aides, mais au moins 50. Lui demander 20 millions est de toute façon bien peu de chose pour un groupe qui a fait 46 milliards de dollars de bénéfices depuis cette date, et qui débourse 165 millions pour fermer l'usine. Quant à la revitalisation industrielle et à l'accompagnement des salariés, c'est la manière classique d'enterrer une usine.

Les travailleurs n'ont pas dit leur dernier mot, les licenciements n'ayant de toute façon pas lieu avant fin août. Le cynisme des uns et des autres s'affiche maintenant



ouvertement. L'État a montré à tous que, conformément à sa nature, il ne s'opposera pas à une décision du grand capital. Il faudra une véritable mobilisation des travailleurs pour imposer de meilleures conditions de

départ, que ce soit pour obtenir plus d'argent, certains parlant maintenant d'un minimum de 200 000 euros pour tous, ou pour imposer la garantie d'un emploi quel que soit l'employeur.

Correspondant LO

Bayer – Villefranche-Limas : après le licenciement d'un délégué, la grève continue

Lundi 25 février, l'inspectrice du travail a annoncé qu'elle autorisait le licenciement du délégué syndical CGT, qui était mis à pied en vue de licenciement depuis le 10 décembre à l'usine Bayer de Villefranche-Limas dans le Rhône. Il a reçu sa lettre de licenciement deux jours après.

Le piquet de grève s'est relayé jour et nuit depuis le 10 décembre, avec une douzaine de présents en permanence. Sur les 350 salariés, 150 travaillent en 5x8 à la production et ils ont été plus de 100 à participer aux débrayages, de 2 à 8 heures par jour, pendant près de trois mois.

Le militant avait été informé de sa mise à pied le jour de la fin des négociations sur les salaires. Bayer n'avait accordé que 2,1 % d'augmentation, alors qu'il

a versé 2,7 milliards d'euros de dividendes aux actionnaires et racheté Monsanto pour 54 milliards d'euros. De plus, la direction venait d'élaborer un nouveau règlement intérieur particulièrement discriminant pour les salariés en production.

Ces derniers, indignés par ce mépris de la direction, ont été convaincus que, si elle s'en prenait à un militant combatif, c'était pour pouvoir mieux s'en prendre à eux tous. D'autant plus que

Bayer prévoit 12 000 suppressions d'emplois directs dans le monde. Qu'en sera-t-il à Villefranche ?

Pour justifier le licenciement, la direction a monté un dossier reprochant à ce délégué des menaces, intimidations, harcèlement, avec des témoignages que certains travailleurs ont retirés ensuite, tandis que beaucoup d'autres ont fait des témoignages en sa faveur.

L'inspectrice du travail a attendu presque la date limite pour rendre son avis, justifiant sa décision en retenant comme « *faute grave* » « *l'abus d'expressions contre des membres de la direction* » et une « *intrusion sur le site* » pour être entré

avec le badge d'un collègue pour une réunion parce qu'il n'avait pas le sien... ce que tout le monde fait à l'occasion !

Les travailleurs ont tenu bon pendant toutes ces semaines d'attente. Ils ont poursuivi les débrayages et le piquet, avec quelques temps forts comme une manifestation au siège à Lyon et un rassemblement devant l'usine plusieurs samedis.

Après l'annonce de la décision de l'inspectrice du travail, les débrayages et le piquet de grève ont continué. La décision de poursuivre a été renouvelée lundi 4 mars, car les grévistes ont obtenu de la direction la réouverture des négociations, mercredi 6 mars, sur

les salaires et la politique de « ressources humaines », en présence du DRH France.

Pour le moment, les grévistes n'ont pas réussi à empêcher le licenciement mais ils comptent bien continuer à apporter leur soutien au délégué, qui n'a pas épuisé tous les recours. Des liens très forts de solidarité se sont noués sur le piquet de grève. Bien peu de production est sortie pendant ces trois mois, faisant perdre à Bayer plusieurs millions d'euros. La direction devra tenir compte à l'avenir de la volonté de se faire respecter des travailleurs, dont la combativité et la ténacité l'ont obligée à renégocier.

Correspondant LO



Les grévistes devant Bayer.

Maisons de champagne assoiffées de profit

Près de 300 salariés du champagne ont manifesté devant l'entrepôt des transports Caillot à Reims pour dénoncer la sous-traitance, jeudi 28 février. C'est un emploi sur quatre qui est ainsi sous-traité dans les maisons de champagne avec bien entendu des salaires au rabais et plus de précarité. Au total, cela concerne un millier de travailleurs.

Pour de grands groupes comme LVMH, propriété de la plus grande fortune de France, Bernard Arnault, l'affaire est juteuse et ce n'est pas le champagne qui coule à flots mais les profits. Même dans ce secteur du luxe, ce n'est que par le rapport de force que pourront être imposés de meilleurs salaires pour tous !

Correspondant LO

Secteur sucrier : contre les fermetures de sites

Vendredi 1^{er} mars, près de 400 personnes se sont rassemblées devant la sucrerie de Cagny, dans le Calvados, et plus de 300 devant celle d'Eppeville dans la Somme, à l'appel de la Confédération générale des planteurs de betteraves.

Elles protestaient contre l'annonce de la fermeture des deux sucreries appartenant à Saint-Louis Sucre, premier producteur européen et propriété du groupe allemand Südzucker. Le plan de restructuration prévoit aussi la quasi-fermeture du site de conditionnement de Marseille, où 53 emplois doivent être supprimés. En 2015, il y avait déjà eu un plan de départ de 80 personnes.

La campagne étant finie, peu de salariés travaillaient ce jour-là dans les sucreries et le rassemblement réunissait essentiellement des planteurs – plus de 1 200 sont concernés, gros et petits, autour de chaque site – ainsi que des salariés des sucreries et d'entreprises des environs, et des gilets jaunes.

Les représentants des planteurs ont regretté que

Südzucker n'ait pas fait le choix de réduire la production sur tous ses sites sans en fermer aucun, en attendant que le marché reprenne.

Certains représentants des planteurs ont aussi évoqué la possibilité que les sucreries soient reprises par eux ou par d'autres groupes sucriers. Mais le groupe n'envisage pas de vendre.

Les élus ont invoqué les responsabilités de l'Europe et le « manque de loyauté » de l'entreprise, qui a reçu 8,8 millions d'euros d'aides publiques au titre de crédit impôt CICE. Une sénatrice des Bouches-du-Rhône dénonce, en référence aux suppressions de postes de 2015 : « Quand une entreprise ne joue pas le jeu, elle ne doit pas conserver le financement de l'État. » La situation de l'entreprise Saint-Louis ne fera que confirmer



Cagny, le 22 février, manifestation contre la fermeture.

l'hypocrisie de ces discours sur l'emploi, qui masquent le choix des gouvernements de servir les grands groupes industriels.

Un député du Calvados a choisi de s'attaquer à la nationalité du propriétaire de Saint-Louis Sucre, comme si les groupes français n'avaient pas le même comportement ! Comme les autres groupes

internationaux, Südzucker n'a que faire de la situation des betteraviers ou des ouvriers qui font sa fortune.

Dans le Calvados ou dans la Somme, la fermeture entraînerait une catastrophe sociale, toucherait directement les travailleurs concernés et indirectement bien des commerces, d'autant que personne ne croit aux reclassements promis

par la direction.

Les négociations de celle-ci avec les syndicats doivent commencer après le 12 mars, qui est le jour des élections des représentants du personnel des usines Saint-Louis. Quoi qu'il en soit, les travailleurs ne doivent pas accepter d'être sacrifiés pour les intérêts des capitalistes du secteur.

Correspondant LO

Cristanol – Bazancourt : condamné pour la mort de deux ouvriers

Le tribunal a condamné le 1^{er} mars pour homicides et blessures involontaires le géant sucrier Cristal Union et son sous-traitant Carrard services, après le décès en 2012 de deux ouvriers cordistes, ensevelis dans un silo à sucre de l'usine Cristanol à Bazancourt, dans la Marne.

Les deux sociétés doivent payer chacune 100 000 euros tandis que les deux chefs d'établissement ont écopé d'une amende de 15 000 euros et de six mois de prison avec sursis. Cette condamnation est importante pour les proches des victimes. Mais, comme l'a déclaré un des ouvriers rescapés, « les vrais patrons qui contrôlent les groupes ne sont jamais cités... Le nom du président de Cristal Union n'apparaît nulle part. » Selon un avocat des ouvriers, « la lenteur de la justice n'est pas sans rapport avec la puissance économique qui se trouve face à nous. On a le sentiment que Cristal Union, dans la région, c'est un État dans l'État. » C'est en effet le deuxième groupe sucrier en France et son site de Bazancourt est une des plus grandes bioraffineries au monde.

Dans cette affaire, sa responsabilité est écrasante. Les deux cordistes sont

décédés parce que, pendant qu'ils nettoyaient les parois du silo, une vanne a été malencontreusement ouverte. Cela a entraîné un effet de sablier, qui les a aspirés sous des tonnes de sucre. Normalement, les cordistes ont leur propre cadenas de consignation, qui empêche toute autre personne d'ouvrir les vannes pendant qu'ils travaillent. Mais ils ne pouvaient pas opérer ainsi dans cette usine. D'autre part, l'inspection du travail a relevé qu'il n'y avait ni plan de prévention adapté, ni moyen d'évacuer une personne en cas de danger.

Plus accablant encore pour Cristanol : après ce premier accident mortel, rien n'a changé. En 2017, un troisième cordiste est décédé sur le même site, toujours à cause de l'ouverture accidentelle d'une vanne. Pire encore : toute l'équipe de cordistes était alors constituée d'intérimaires

peu formés et inexpérimentés, qui enchaînaient des journées de onze heures de travail. D'après l'un d'eux, « les deux dernières semaines avant l'accident, on a clairement senti une pression de plus en plus forte de la part de la direction [Cristanol]. Elle exigeait qu'on soit beaucoup plus productifs. » Elle avait même menacé clairement son sous-traitant de le remplacer si les travaux n'avançaient pas plus vite.

L'aggravation des conditions de travail, le manque de formation et le non-respect des règles élémentaires de sécurité sont très fréquentes dans ce secteur. 17 cordistes ont perdu la vie au travail en onze ans et, sur 8 500, 4 200 sont aujourd'hui intérimaires, soit une augmentation de 50 % en dix ans. La pression pour faire faire le travail au moindre coût se traduit par l'aggravation de la précarité, mais aussi de l'insécurité.

Derrière chaque ouvrier décédé au travail, et il y en a eu 514 en France en 2016, il y a presque toujours la soif effrénée de profit du capital.

Arnaud Louvet

Yvelines : la campagne mazoutée



Préfecture des Yvelines

Les 24 et 25 février, 900 m³ de pétrole brut se sont déversés à quelques kilomètres du célèbre zoo de Thoiry, après la rupture d'un pipeline exploité par le trust Total.

Huit à dix hectares de champs et des cours d'eau sont touchés, augmentant les risques de pollution de la nappe phréatique. Total a déclaré prendre en charge le coût du chantier de restauration et les frais d'indemnisation des agriculteurs. Le ministre de l'Écologie quant à lui a dit qu'il sera extrêmement ferme vis-à-vis de Total, ce qui ne doit pas faire trembler beaucoup le groupe.

Certains riverains et des écologistes ne font à juste titre confiance ni à l'un ni à l'autre pour la dépollution. Ils contestent aussi le fait que le pollueur Total soit le seul à effectuer des mesures pour évaluer le

degré de pollution, comme si la police demandait à un voleur d'évaluer le montant de son larcin ! Effectivement, pour avoir gain de cause, il faut pouvoir contrôler Total, et que ses promesses se transforment bien en actes.

Cette fuite de pétrole n'est en fait ni surprenante ni nouvelle. D'après un élu écologiste de la région francilienne, « on se trouve face à un vieillissement des réseaux de pipeline, avec des ruptures un peu partout en Europe ». Ainsi la conduite en question a plus de cinquante ans et a déjà été à l'origine d'une fuite en 2014, à proximité du Havre.

S'il s'agissait de la conduite alimentant en profit les caisses des gros actionnaires de Total, pas de doute que des travaux de rénovation auraient été faits depuis longtemps !

A.L.

Air France – KLM : union et surtout rivalité

Au moment où Macron lance sa campagne des européennes en réclamant une « renaissance de l'Europe », la passe d'armes entre les gouvernements néerlandais et français autour du contrôle des actions de la compagnie Air France-KLM illustre combien l'Union européenne est une union entre brigands.

Air France et KLM, tout en restant deux compagnies distinctes, forment une même entreprise depuis avril 2004, date à laquelle Air France a racheté une partie des actions de la compagnie néerlandaise qui se trouvait au bord du dépôt de bilan. Au même moment, Chirac étant à l'Élysée, Air France était privatisé. Depuis, au fil des acquisitions et des prises de participation dans des compagnies concurrentes ou des multiples restructurations qui se sont systématiquement traduites par

des suppressions d'emplois, l'État français est resté l'actionnaire majeur du groupe Air France-KLM avec un peu plus de 14 % des actions. Or, à la fin février, l'État néerlandais a décidé de racheter en toute discrétion des actions Air France-KLM sur les marchés boursiers en vue de monter au capital, pour atteindre lui aussi les 14 %.

Cette décision a provoqué les foudres de Le Maire et de Macron, furieux d'avoir été mis devant le fait accompli. Cependant, aux Pays-Bas, la presse



comme les responsables politiques ont sans surprise salué cette opération, présentée comme un moyen de défendre les intérêts de la compagnie KLM, qui réalise 80 % des bénéfices du groupe. Il s'agissait de garantir la place menacée de l'actuel PDG de KLM, et surtout de contrer les plans de la direction du groupe qui veut réduire KLM au rôle de prestataire de second plan derrière Air France. En France, sans plus de surprise, les médias comme les

ministres ont dénoncé cette « opération inamicale ».

Les ministres ont fini par se rabibocher devant les caméras, mais on voit là combien les accords commerciaux ou industriels au sein de l'Union et les grands discours sur « l'industrie européenne » cachent des rapports de force et des intérêts divergents, chaque État défendant les intérêts de ses capitalistes.

Les travailleurs de chaque pays, eux, n'ont vraiment aucune raison d'emboîter

le pas à leur propre gouvernement. En signant un communiqué commun pour dénoncer « la faible emprise du gouvernement français » à « défendre le pavillon français », les directions de quatorze syndicats d'Air France ont fait passer des vessies pour des lanternes. La défense des travailleurs en matière d'emplois et de salaires, qu'ils soient français ou néerlandais, n'a rien à voir avec la défense d'un pavillon.

Xavier Lachau

Nièvre : Monopoly capitaliste aux dépens des emplois

Dans la Nièvre, depuis quelques semaines, on assiste à quelques grandes manœuvres patronales qui peuvent entraîner de nombreuses pertes d'emplois.

À Nevers, l'entreprise U-Shin (ex-Valeo) fait l'objet d'une OPA (offre publique d'achat) de la part d'un autre groupe japonais, Minea Mitsumi. Dans le jargon capitaliste, cette offre d'achat est dite amicale. Elle l'est peut-être pour les actionnaires d'U-Shin, qui récupéreront leur argent, mais qu'en est-il pour les travailleurs ? Si U-Shin, qui il n'y a pas si longtemps rachetait Valeo, s'en débarrasse maintenant, ils ont tout intérêt à se méfier !

C'est aussi le cas pour les travailleurs de l'hypermarché Géant à Nevers, qui vont être repris par Intermarché. Le groupe Géant-Casino dit que le magasin n'est pas rentable et a donc trouvé une autre enseigne pour le reprendre. Mais Intermarché aussi est là pour faire le plus possible de bénéfices. Il y a donc tout à craindre que l'opération ne se solde par des économies et donc des attaques contre les travailleurs de Géant. Et qu'en sera-t-il des autres magasins Intermarché de l'agglomération ?

À La Machine, c'est

l'entreprise Sonimetal qui a licencié 13 travailleurs (soit la moitié de ses effectifs). Spécialiste de l'éclairage, cette entreprise a été rachetée par Debbas France, qui fait partie du groupe international Debbas Industry. La société Sonimetal a été reprise en location-gérance depuis 2015 par Debbas France, qui ferait des déficits. Mais quels sont les comptes de Debbas Industry, une société basée à Beyrouth et bien implantée au Moyen-Orient ? Les déficits d'un site peuvent se transformer en profits d'un autre. Les travailleurs de La Machine font les frais d'un Monopoly industriel où les actionnaires ne sont sûrement pas perdants.

À Varennes-Vauzelles et Cosnesur-Loire, ce sont les travailleurs des deux magasins Conforama (sponsor officiel de la Ligue 1 de football) qui ne savent pas quel va être leur avenir. Le groupe sud-africain Steinhoff, qui avait racheté Conforama en 2011 au groupe Pinault, vient en effet de mettre en

vente tous les magasins Conforama et 2 000 suppressions d'emplois seraient prévues.

Les magasins seront-ils vendus, fermés ? Pour l'instant, même les militants syndicaux de Conforama ne sont pas au courant. Mais les travailleurs constatent que les conditions de travail sont de plus en plus dures.

Ces tripatouillages patronaux de période de crise se font toujours au détriment des travailleurs. Mettre les comptes de ces sociétés capitalistes sous le contrôle des travailleurs, rendre publiques leurs malversations, serait le premier pas pour les empêcher.

Correspondant LO



Conforama : aux actionnaires de payer !

À Conforama, 2 000 emplois pourraient être menacés sur 9 000 en France et 14 000 en Europe.

Le groupe sud-africain Steinhoff, propriétaire du groupe européen d'ameublement, voudrait mettre en vente l'entreprise d'ici à l'été pour environ 600 à 700 millions d'euros. Soupçonné d'avoir artificiellement gonflé ses résultats, il a vu sa capitalisation boursière s'effondrer de plus de 12 milliards d'euros en quatorze mois. Son endettement s'élèverait à 10 milliards d'euros, tenu notamment par des fonds spéculatifs. Le dossier est dans les mains du Comité interministériel de restructuration industrielle (CIRI), dont le rôle est, entre autres, de

trouver des repreneurs fiables. Le CIRI a dernièrement traité les dossiers de l'équipementier automobile GM & S et de l'aciérie Ascoval, ce qui en dit long sur le peu de garanties que les travailleurs peuvent attendre du travail de ce comité.

« À chaque fois que l'on pose des questions à la direction, on nous répond que Conforama est autonome, que tout va bien, que nous ne sommes pas touchés par ce qui se passe au niveau de l'Afrique du Sud », a déclaré Aziz Boucherit, responsable CGT chez Conforama en France. Mais les travailleurs sont convaincus que tout ne va pas bien car, du fait du secret des affaires, ils ne peuvent rien savoir de précis.

D'après le journal *le Figaro*, le groupe But, une autre enseigne de l'ameublement, serait sur les rangs pour le rachat de Conforama. Mais nombre de travailleurs savent qu'une telle opération peut être un prétexte aux suppressions de postes.

Achat et revente, spéculation à tout-va, les actionnaires voudraient faire payer la note aux travailleurs pour sauvegarder leurs profits.

Aline Rétesse

CKB-TE – Allonnes : coup de semonce contre les licenciements

La quasi-totalité des travailleurs de l'usine CKB-TE Connectivity d'Allonnes près du Mans ont fait grève pendant trois jours contre les licenciements. Après avoir décrété mercredi 27 février l'usine « fantôme », ils l'ont bloquée jour et nuit.

TE Connectivity est un trust international qui a fait plus de 1,4 milliard d'euros de bénéfices en 2017. Il en veut plus car il a annoncé en janvier la suppression d'une vingtaine de postes à Toulouse et de 136 postes sur les 162 de l'usine d'Allonnes.

Ce site produit des connecteurs pour l'industrie pétrolière offshore et l'industrie ferroviaire. L'usine est rentable et les commandes sont au rendez-vous, en particulier dans la production pour le ferroviaire, qui augmente de 20% par an depuis plusieurs années. Malgré cela, la direction compte délocaliser la production en Pologne et aux États-Unis.

Depuis l'annonce du plan de licenciements, les commandes augmentent encore. Ainsi, le montant des commandes pour le secteur

pétrolier, le maillon faible selon la direction, est passé de 5,4 millions d'euros en octobre à 14 millions en février. Il devrait même atteindre plus de 26 millions d'ici la fin de l'année.

Pour sortir toute cette production, la direction s'est rendue compte qu'elle avait besoin de travailleurs. Elle a donc décidé de revoir le nombre de licenciements à la baisse. Aujourd'hui, elle prévoirait 85 suppressions de postes au lieu de 136 initialement. Elle garderait 59 salariés à l'offshore et 16 au ferroviaire.

Les travailleurs notent que la direction raconte ce qu'elle veut, qu'on ne peut pas lui faire confiance et qu'elle se moque du monde ! Lorsque la CGT a proposé le blocage de l'usine, 95% des salariés l'ont voté, pour montrer qu'ils ne se



Le vote de la grève.

contenteront pas de ce recul de la direction et affirmer que tous les emplois doivent être conservés dans l'usine.

Vendredi 1^{er} mars, ils ont décidé la reprise du travail pour lundi 4, sachant que la direction paiera les trois

jours de grève et en attendant la suite du plan de licenciements qui doit être repris au début.

La reprise s'est faite doucement et chacun sait qu'il faudra recommencer dans les semaines à venir. Ces

trois jours de grève, durant lesquels les travailleurs ont montré leur détermination et leur cohésion, ne sont qu'un premier épisode dans la lutte contre le plan de la direction.

Correspondant LO

PSA – Rennes La Janais : la tension monte

L'usine PSA de Rennes tourne quasiment 24 heures sur 24, y compris le week-end. La direction exige une production de voitures toujours plus importante sans y mettre les moyens nécessaires. Les effectifs sont largement insuffisants et les installations sont fréquemment en panne.

Dans l'atelier du Montage, où il y a la plus forte concentration de travailleurs, plus de 60% des postes sont tenus par des intérimaires, sans arrêt renouvelés au gré des fins de

contrat ou des démissions.

Dans ce contexte d'effectifs insuffisants, certains chefs, poussés par une direction qui en demande toujours plus, se comportent comme de petits tyrans. Vendredi 1^{er} mars, mal en a pris à un responsable de groupe (RG) du Montage. Il a cru pouvoir reprocher verbalement aux ouvriers de la ligne d'habillage des portes tous les défauts et arrêts de ligne du secteur. Dix d'entre eux, soit la moitié de l'effectif, ont décidé d'arrêter le travail pour exiger des

excuses. Le RG, d'habitude si hâbleur et sûr de lui, a dû venir s'expliquer et s'excuser. Pour que la ligne puisse repartir au bout de 40 minutes, le responsable du personnel de l'atelier a même dû s'engager à renforcer l'effectif dès le lendemain.

Ce coup de colère, rarissime dans l'usine, a vite été connu et discuté partout. Il pourrait bien donner des idées à d'autres travailleurs, car partout il manque du personnel.

Correspondant LO

QUI SOMMES-NOUS ?

Lutte ouvrière

Union communiste (trotskyste),
membre de l'Union communiste internationaliste

L'Union communiste (trotskyste) qui publie *Lutte ouvrière*, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui communisme et socialisme sont le seul avenir pour l'humanité. Celle-ci est menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle, dont la division en classes sociales repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Nous sommes convaincus que les travailleurs peuvent remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt personnel au maintien de l'actuelle société. Pour cela ils devront remplacer l'État de la bourgeoisie pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages du pouvoir économique et politique. Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre.

Les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé.

Lutte ouvrière est éditée par la société Éditions d'Avron - 6, rue Florian 93500 Pantin - Téléphone: 01 48 10 86 20 - SARL au capital de 7 622,45 euros, durée cinquante ans à partir du 1^{er} janvier 1970 - Gérant: Michel Rodinson. Associés: René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction: Michel Rodinson. - Tirage: 12 000 exemplaires. Impression: Paris Offset Print - 30 rue Raspail - 93120 La Courneuve - Commission paritaire des publications n° 1019 C 85576 - ISSN 0024-7650 - Distribué par les MLP (Messageries lyonnaises de presse) - Dépôt légal mars 2019.

Toute correspondance à LUTTE OUVRIÈRE - BP 20029 - 93501 PANTIN CEDEX

Soutenir financièrement Lutte ouvrière

Contrairement aux partis qui défendent l'ordre social, qui sont financés par la bourgeoisie à travers de multiples canaux, qui monopolisent les passages dans les grands médias, Lutte ouvrière ne peut compter, pour exister, éditer des affiches, des tracts, financer les campagnes électorales et toutes ses interventions, que sur ceux qui sympathisent avec son combat. C'est pourquoi nous faisons appel à vous. Les dons et cotisations versés à un ou plusieurs partis politiques ne peuvent excéder au total 7 500 euros par an. Si vous souhaitez nous soutenir financièrement, il est possible de payer par carte bancaire sur notre site ou de nous adresser vos dons par chèque libellé à l'ordre de : Association de financement du parti Lutte ouvrière,

en les remettant à un militant ou en les envoyant à l'adresse suivante : LUTTE OUVRIÈRE BP 20029 - 93501 PANTIN CEDEX. Merci d'indiquer lisiblement vos nom, prénom et adresse, pour permettre l'envoi du reçu fiscal auquel ce don donnera droit. En effet, les dons à un parti politique donnent droit à une réduction d'impôt dans la proportion de 66% de ce don et dans la limite de 20% du revenu imposable. Ainsi un don de 300 euros donnera droit à une réduction d'impôts de 200 euros, à condition que l'impôt sur le revenu dépasse cette somme. Seuls les dons inférieurs à 150 euros peuvent être versés en espèces. Ces dons en espèces donnent lieu à un reçu, comme tous les autres dons, mais n'ouvrent pas

droit à une réduction fiscale. Une personne physique ne peut verser un don que si elle est de nationalité française ou si elle réside en France. L'association de financement du parti Lutte ouvrière a été agréée le 30 novembre 2009. Elle est seule habilitée à recueillir les dons de personnes identifiées. L'article 11-4 de la loi du 11 mars 1988 précise que les dons et cotisations d'une personne physique à un ou plusieurs partis politiques sont plafonnés à 7 500 euros par an. L'article 11-5 de cette loi dispose que « ceux qui ont versé des dons à un ou plusieurs partis politiques en violation de l'article 11-4 sont punis d'une amende de 3 750 euros et d'un an d'emprisonnement ».

Bulletin d'abonnement

Je souhaite m'abonner à Lutte ouvrière Lutte de classe

Nom Prénom

Adresse

Code postal Ville

Ci-joint la somme de :
Chèque à l'ordre de Lutte ouvrière ou virement postal : CCP 26 274 60 R Paris
à adresser à LUTTE OUVRIÈRE, BP 20029, 93501 PANTIN CEDEX

Tarif des abonnements	Lutte ouvrière		Lutte de classe
	6 mois	Un an	Un an
France, Outre-mer	20 €	40 €	15 €
Outre-mer avion	28 €	56 €	17 €
Reste de l'Europe	38 €	76 €	20 €
Reste du monde	46 €	91 €	24 €

Envoi sous pli fermé : tarifs sur demande.

Sur Internet

www.lutte-ouvriere.org
www.union-communiste.org
contact@lutte-ouvriere.org

Vidéos
www.lutte-ouvriere.org/multimedia
Audio-LO
www.lutte-ouvriere-audio.org

La liste Lutte ouvrière aux élections européennes

Contre le grand capital, le camp des travailleurs



Lors des élections européennes du 26 mai prochain, Lutte ouvrière présentera une liste conduite par Nathalie Arthaud et Jean-Pierre Mercier. Sur le site de Lutte ouvrière, nos lecteurs trouveront :

- Une vidéo de nos deux camarades présentant notre campagne
- Une présentation de nos candidats
- Nos positions politiques sur l'Europe, le protectionnisme, la mondialisation capitaliste, etc.

- Un appel à la souscription, pour nous aider à financer cette campagne.

Sur notre site figure également une liste de nos réunions publiques. Vous les retrouverez sous l'onglet En régions.

Meeting à Paris avec Nathalie Arthaud et Jean-Pierre Mercier

Vendredi 29 mars à 20h 30
Grande salle de la Mutualité

24, rue Saint-Victor - Paris 5^e - M^o Maubert-Mutualité
Entrée libre

Réunions publiques

Avec Nathalie Arthaud

Tête de liste aux Élections européennes du 26 mai 2019

Chartres

Judi 7 mars à 20 heures
Espace Jean-Moulin
22, rue Jean-Moulin
à Champhol

Troyes

Vendredi 8 mars
à 20 heures
Hôtel du Petit-Louvre
1, rue Linard-Gonthier

Dole

Samedi 9 mars
à 18 heures
Pavillon des Arquebusiers

Carros

Vendredi 15 mars
à 18h 30
Salle des Plans de Carros
Rond-point Frescolini

Avec Jean-Pierre Mercier

Vesoul

Vendredi 15 mars
à 18 heures
Hôtel de ville
Rue Paul-Morel

Le Creusot

Vendredi 22 mars
à 18 heures
Salle de la Mouillelongue

Mulhouse

Samedi 23 mars à 16h 30
Lerchenberg
11, rue du Cercle

Plastiques : ne pas se tromper de pollueurs

WWF, une ONG internationale qui défend l'environnement, vient de rendre public un rapport dénonçant la production industrielle croissante de plastique dans le monde et la pollution qui en résulte.

Selon WWF, la quantité de plastique produite augmentera de 40 % d'ici 2030. Or, une bonne part des 400 millions de tonnes produites annuellement se transforment en polluants terrestres ou maritimes, menaçant de nombreuses espèces et écosystèmes.

La situation des océans est inquiétante. Les déchets s'y agglomèrent en surface en véritables « continents de plastiques ». De gros animaux marins (tortues, requins, cétacés...) peuvent les avaler et mourir par obturation de leur système respiratoire ou digestif. Mais de plus, en se dégradant, les microparticules de plastique tombent en profondeur. Elles peuvent être ingérées par des poissons qui les confondent avec du plancton ou par quantité de petits organismes marins comme de minuscules crevettes vivant jusqu'à 11 000 mètres de profondeur dans une fosse de l'océan Pacifique. La consommation des produits de la mer amène au bout du compte les êtres humains aussi à ingérer des déchets plastiques.

Régulièrement, des

campagnes sont lancées pour sensibiliser la population, l'inciter à ne pas utiliser trop de plastique ou à le recycler. Mais ceux qui décident du type et des volumes de production de plastique et des autres polluants sont de grandes entreprises capitalistes. Elles produisent pour vendre, ne se soucient pas de ce qui arrive ensuite et n'ont pratiquement pas d'obligations de ce point de vue. Elles laissent à d'autres le soin de développer les technologies et l'infrastructure permettant le recyclage, qui sont donc toujours très en retard sur la commercialisation des matières polluantes.

L'ancienne navigatrice, Isabelle Autissier, actuellement présidente de WWF France, ajoute que « les industriels essayent toujours de gagner du temps » quand des réglementations anti-pollution sont à l'étude.

Cyniquement ces pollueurs de masse lancent des campagnes de communication sur l'environnement, quitte à travestir la réalité. Ainsi la multinationale Nestlé annonce qu'elle va commercialiser son Nesquik dans un emballage papier

recyclable, à côté de la boîte plastique jaune habituelle, qui l'est pourtant déjà. Au passage, cette manipulation du sentiment d'inquiétude des enfants et de leurs parents pour la planète permet à Nestlé de multiplier par trois le prix au kilo de sa poudre chocolatée...

Dire que ce sont les changements dans les comportements individuels qui

sauveront l'environnement, c'est chercher à dédouaner les grandes entreprises qui produisent à l'échelle mondiale. Par ces leçons de morale assénées au plus grand nombre, la bourgeoisie se défait de sa responsabilité dans l'organisation de la société, faisant comme si c'était la population qui choisissait ce qui est produit et comment.

Résoudre les multiples problèmes environnementaux passe par l'expropriation des grandes industries polluantes et la réorganisation de la production pour satisfaire les besoins des 7,5 milliards d'habitants actuels sans mettre en danger la vie des 10 milliards de demain.

Lucien Déroit

Archipel des Chagos : l'impérialisme en accusation

La Cour internationale de justice (CIJ) de La Haye vient de condamner l'occupation par le Royaume-Uni de l'archipel des Chagos, dans l'Océan indien, appelant à ce que ces îles soient restituées à l'île Maurice. Le jugement a été approuvé à 13 voix contre une, celle d'un juge américain...

Pour garder la main sur les îles Chagos, l'État britannique les avait séparées en 1965 de l'île Maurice, alors que celle-ci s'acheminait vers son indépendance, obtenue en 1968. Puis entre 1968 et 1973, les 2 000 Chagossiens, des descendants d'esclaves amenés là pour

extraire le coprah des cocotiers, ont été expulsés et déportés vers les Seychelles et vers l'île Maurice, où ils ont vécu depuis, souvent dans la misère. Il fallait faire place nette pour installer aux Chagos la base de Diego Garcia.

Le Royaume-Uni a en effet concédé cette île de l'archipel à l'armée américaine, qui y a construit sa plus grande base militaire au monde en dehors des États-Unis. Diego Garcia a servi de base arrière pour envahir l'Irak et l'Afghanistan en 1990, 2001 et 2003. Les États-Unis et la Grande-Bretagne ont multiplié les manœuvres pour s'opposer à la

décolonisation de l'archipel et à tout droit au retour des Chagossiens.

Les impérialismes britannique et américain vont-ils finalement autoriser le retour des exilés chagossiens ? Rien n'est moins sûr : la décision de la CIJ n'a pas de valeur contraignante, et pour l'impérialisme les droits des peuples passent après ses intérêts.

Les crimes du colonialisme ne relèvent pas seulement du passé : ils se poursuivent de nos jours, comme en témoigne cette histoire sinistre.

Michel Bondelet